

Section H: Finances publiques

Richard M. Bird, Université de Toronto

Les données contenues dans cette section concernent presque exclusivement les recettes, les dépenses et la dette des administrations publiques fédérale, provinciales et municipales proprement dites. La première partie du chapitre présente des renseignements sur les finances de l'administration fédérale depuis la Confédération jusqu'à 1975, la deuxième partie présente des renseignements sur les finances de l'ensemble des administrations publiques pour diverses années entre 1933 et 1975, et la dernière partie renferme des données sur divers aspects des finances publiques.

La plupart des données pour les années antérieures à 1960 sont identiques à celles présentées dans la première édition de *Statistiques historiques du Canada*. Toutefois, afin d'assurer la conformité avec les données plus récentes, certaines modifications ont été apportées aux statistiques antérieures, en particulier à celles des années 50. S'il y a lieu, les notes détaillées qui suivent les tableaux renferment une explication des modifications en cause. Pour présenter de façon adéquate les changements considérables qui se sont produits au Canada depuis 1960 concernant les ententes financières des administrations publiques, il a fallu omettre certaines données relatives aux années antérieures contenues dans la première édition. Les lecteurs qui désirent de plus amples détails sur les données portant sur des années antérieures devront donc consulter le premier volume.

La principale source des données les plus récentes a été la collection de publications sur les finances publiques qui constitue la série de Statistique Canada sur la gestion financière. Toutefois, en raison notamment de la révision importante de cette série en 1970, il a fallu une somme de travail considérable pour pouvoir présenter la matière qu'on trouve ici. La majeure partie du travail a été effectuée au ministère des Finances et à Statistique Canada, d'où proviennent également la plupart des notes techniques relatives aux tableaux.

Les principales publications d'où sont extraites les données sont des publications de la Division des finances publiques de Statistique Canada, entre autres *Les finances publiques fédérales* (68-211 au catalogue), *Les finances publiques provinciales* (68-207 au catalogue), *Les finances publiques locales* (68-204 au catalogue) et *Les finances publiques consolidées* (68-202 au catalogue). Pour les années antérieures, diverses autres publications de Statistique Canada, les comptes publics des administrations fédérale et provinciales, et les premières études de la Commission royale des relations entre le Dominion et les provinces ont été particulièrement utiles. Des références plus détaillées figurent dans la première édition de *Statistiques historiques du Canada*. En outre, se trouveront d'autres données intéressantes dans les *Budgets des dépenses* et les *Exposés budgétaires* des administrations fédérale et provinciales, dans diverses publications de la Banque du Canada, et dans deux publications particulièrement utiles de l'Association canadienne d'études fiscales, à savoir *National Finances* et *Provincial and Municipal Finances*.

Note générale

Le lecteur pourrait s'étonner de ce qu'un grand nombre d'informations au sujet des finances du gouvernement canadien ne figurent pas dans la présente section. Ce fait est surtout attribuable au mode d'élaboration des données financières au Canada. La plupart des autres renseignements pertinents se trouvent ailleurs dans ce volume, notamment dans les sections sur les comptes nationaux, l'emploi, les déflateurs de prix, et la santé et le bien-être. De fait, presque toutes les sections renferment des références aux finances publiques sous une forme ou une autre. On recommande donc au lecteur intéressé à un aspect particulier de consulter l'index. (On avait envisagé d'inclure dans cette section des renseignements sur l'évolution des taux d'imposition, mais on a jugé que la démarche était trop complexe. Le lecteur intéressé à cette question doit consulter les publications de l'Association canadienne d'études fiscales mentionnées précédemment.)

Une mise en garde s'impose à l'intention du lecteur qui voudrait utiliser de pair les données de cette section et celles d'autres sections. La plupart des données présentées ici se rapportent à l'année financière. Pour les administrations fédérale et provinciales, l'année financière s'est normalement terminée ces derniers temps à la fin de mars c'est-à-dire de façon à inclure le premier trimestre de l'année suivante). Pour les municipalités, cependant, l'année financière correspond normalement à l'année civile. On trouvera dans la première édition un exposé plus détaillé sur l'évolution des années financières des différents paliers d'administration publique depuis la Confédération.

Conformément à l'orientation générale de ce volume, qui se veut une source de référence, on n'a pas cherché à établir des liens artificiels entre des séries chronologiques disparates. On a plutôt indiqué la nature des solutions de continuité aussi clairement que possible. Pour ce qui concerne la coupure importante dans la série sur la gestion financière en 1970, un effort considérable a été fait pour présenter un chevauchement de l'ancienne et de la nouvelle série sur une période de cinq ans, mais le soin de faire des rapprochements entre les séries chronologiques est laissé au lecteur. On signale cependant que les données sur les finances municipales se prêtent très mal à l'analyse chronologique.

Les modifications considérables survenues dans les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces depuis 1960 ont compliqué énormément la présentation de données récentes sous une forme qui permette la comparaison avec les années antérieures. Certes, il s'est produit au Canada des transferts de fonds depuis la Confédération entre les différents paliers d'administration publique, mais l'ampleur et la nature des ententes en question ont évolué de façon plus radicale au cours des 15 dernières années que dans toute l'histoire du pays, ce qui rend la tâche du statisticien historique extrêmement difficile. Les séries H466-485 de cette section contiennent les meilleures données de l'après-guerre sur les transferts fédéraux-provinciaux, mais la nature changeante des arrangements se reflète dans un grand nombre de chiffres sur les recettes et les dépenses présentés dans cette section, et c'est pourquoi un exposé préalable s'impose.

Il a existé, par exemple, trois types d'arrangements complètement différents concernant le partage de l'assiette de l'impôt sur le revenu (et, dans les années plus reculées, de l'assiette de l'impôt sur les biens transmis par décès) entre les administrations fédérale et provinciales. A partir de la Seconde Guerre mondiale, des accords fiscaux ont été conclus entre les administrations fédérale et provinciales suivant lesquels les provinces renonçaient pour la durée de la guerre à percevoir les impôts sur le revenu des particuliers et les sociétés en échange de paiements par l'administration fédérale. Par la suite, ces accords temporaires de location de domaines fiscaux ont été renouvelés tous les cinq ans jusqu'en 1961. Le résultat statistique de ce type d'entente est que les recettes fiscales fédérales se sont trouvées accrues et les recettes fiscales provinciales réduites, et la compensation fédérale à l'égard des provinces a pris la forme d'une subvention inconditionnelle.

En 1962, cependant, la location de domaines fiscaux a été remplacée par des accords de perception des impôts, aux termes desquels l'administration fédérale accordait des dégrèvements d'impôt et s'engageait à percevoir les impôts provinciaux aux taux établis par les provinces. Toutes les provinces sauf le Québec ont participé à ces accords. L'ancien paiement inconditionnel aux provinces a donc été aboli et remplacé par une procédure suivant laquelle l'administration fédérale remettait aux provinces une certaine proportion des recettes sous forme de dégrèvement d'impôt.

En 1972, ce régime a été remplacé à son tour par une formule suivant laquelle les impôts provinciaux étaient exprimés en pourcentage direct des impôts fédéraux «de base» sur le revenu réduits et non plus en pourcentage des impôts fédéraux avec dégrèvement fédéral compensatoire. Ce changement n'a pas modifié les recettes provinciales, mais les taux provinciaux (exprimés en pourcentage de l'impôt fédéral) ont augmenté, et le barème des taux fédéraux s'est trouvé abaissé. Les impôts provinciaux étaient encore perçus dans une très grande mesure par l'administration fédérale. Le Québec avait déjà son propre régime d'impôt sur le revenu des particuliers depuis 1954, et il employait ses propres définitions de revenu imposable et de barème des taux. Grosso modo, l'impôt provincial du Québec coupe actuellement le champ laissé vacant par l'administration fédérale pour toute les provinces plus un dégrèvement additionnel qui tient lieu de compensation pour la non-participation à certains programmes conjoints. Un paiement d'ajustement en espèces comble l'écart entre la part fédérale du coût des programmes et la valeur des points fiscaux transférés.

Ni ce bref résumé ni les notes qui suivent relativement aux séries H466-485 ne peuvent vraiment rendre compte de la nature complexe et changeante de ces arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces durant l'après-guerre. Pour une description complète de la situation jusqu'en 1966, les lecteurs pourront consulter l'étude de Moore, Perry et Beach, *The Financing of Canadian Federation* (Association canadienne d'études fiscales, 1966). Pour la période qui suit, on trouvera d'autres renseignements utiles dans divers articles du *Canadian Tax Journal* et dans d'autres publications de l'Association.

Le lecteur qui désire mettre à jour les données de cette édition devra bien se rappeler qu'un autre remaniement des ententes fédérales-provinciales effectué en 1977 rendra encore plus difficile la construction future de séries chronologiques fiscales significatives avec les données canadiennes. Aux termes des nouveaux accords de financement des programmes établis, toutes les provinces se retrouvent essentiellement dans la même situation que le Québec, sauf que la base de calcul est différente. Les anciennes «subventions conditionnelles» sont remplacées par un transfert en espèces appelé «transfert de nature spécifique» et par le transfert de points fiscaux à la province.

Un dernier point d'une extrême importance concerne le rapport entre les données présentées dans cette section et celles qui figurent, d'une part, dans les comptes nationaux des revenus et, d'autre part, dans les sources de référence, les comptes publics provinciaux et fédéraux et les rapports provinciaux sur les finances municipales. L'objet de chacun de ces trois ensembles de données est différent. Les comptes publics et les rapports financiers annuels des administrations municipales rendent compte des sommes d'argent reçues et dépensées par ces dernières. Ils ne couvrent normalement que les dépenses directes de l'administration en question ainsi que les paiements aux entreprises ou les bénéfices versés par ces dernières. Ils comprennent également des ajustements relatifs aux années antérieures et aux résultats de l'année considérée. En outre, point particulièrement important pour ce qui nous concerne, le traitement de certains postes tels que les dépenses en immobilisations, les subventions fédérales et la vente de biens et services, n'est pas uniforme dans tout le pays. Comme il n'existe pas vraiment de correspondance entre les données publiées dans ces diverses sources, il vaut mieux éviter de faire des consolidations ou des comparaisons directes.

Pour contourner ce problème, Statistique Canada a mis au point la série sur la gestion financière, d'où sont extraites la plupart des données récentes présentées dans cette section. Cette source de données tient compte non seulement des ministères et organismes publics, mais également des divers mécanismes administratifs, réglementaires et particuliers qui exercent des fonctions analogues à celles des ministères et organismes publics à différents paliers. Ces dernières années, on englobe même les régimes d'assurance sociale tels que la réparation des accidents du travail et les régimes de pensions du Canada et de rentes du Québec, de même que certains postes particuliers tels que le service des eaux des administrations locales. L'objet de ce système uniforme est de permettre la consolidation et la comparaison entre les différents paliers publics. Cependant, à cause des changements apportés aux définitions, la comparaison dans le temps, en particulier au niveau municipal, est beaucoup moins sûre, comme on l'a déjà indiqué. Le système de comptabilité employé dans la série sur la gestion financière est essentiellement une forme modifiée de comptabilité de caisse, comme dans les documents de base des comptes publics.

Par contre, l'analyse présentée dans les comptes nationaux dont l'objet est de mesurer l'effet des transactions publiques sur l'économie, est construite très différemment. Les trois principales différences sont les suivantes: premièrement, le système de comptabilité est basé sur une comptabilité d'exercice et non sur une comptabilité de caisse; deuxièmement, les transactions en capital portant sur les avoirs existants sont éliminées, de même que toutes les opérations de vente et de service des administrations publiques effectuées sur une base commerciale et troisièmement, toutes les subventions sont considérées à titre de dépenses des administrations bénéficiaires.

Pour faire ressortir l'importance de ces divers ajustements, on a dressé un tableau de concordance des trois analyses, pour l'administration fédérale seulement.

A commencer par les recettes budgétaires ordinaires qui figurent dans les comptes publics, pour obtenir les «Recettes générales brutes» présentées dans la série sur la gestion financière il faut faire les additions et les soustractions indiquées dans le tableau. De la même manière, pour convertir les recettes générales brutes en recettes telles qu'elles figurent dans les comptes nationaux, il faut procéder à une autre série d'additions et de soustractions. La même démarche s'impose dans le cas des dépenses. En général, les résultats de ces modifications sont que les totaux de la série sur la gestion financière concernant les recettes et les dépenses sont normalement plus élevés que ceux indiqués dans les comptes publics, tandis que ceux des comptes nationaux sont normalement inférieurs à ceux indiqués dans la série sur la gestion financière, mais demeurent toutefois supérieurs à ceux des comptes publics. Le lecteur doit être extrêmement prudent lorsqu'il passe d'une source de données à une autre, à cause surtout du fait que les différences précises entre les concepts ont été considérablement modifiées ces dernières années, particulièrement dans la série des comptes nationaux et dans celle de la gestion financière. (On trouvera l'exposé le plus détaillé sur l'ampleur et la signification des séries sur les finances publiques utilisées ici dans la publication de Statistique Canada intitulée *Le système canadien des statistiques de la gestion financière des administrations publiques* (68-508F au catalogue). Des analyses plus succinctes figurent également dans les publications de l'Association canadienne d'études fiscales mentionnées précédemment.)

Concordance des données sur les finances publiques fédérales

(Année financière terminée le 31 mars 1975)

Recettes	\$'000,000
Recettes budgétaires d'après les comptes publics	24,908.8
<i>plus:</i>	
Recettes des fonds spéciaux	11,242.2
Recettes déduites des dépenses dans les comptes publics	577.3
Dépenses déduites des recettes dans les comptes publics	125.7
<i>moins:</i>	
Remboursements des dépenses de l'année considérée	-.3
Remboursements des dépenses de l'année précédente	-95.1
Avances	-.0
Montant destiné à ramener les entreprises publiques à une base nette	-.2
Autres déductions	-3.0
Recettes budgétaires attribuables aux dépenses des fonds spéciaux	-530.1
Recettes des fonds spéciaux attribuables aux dépenses d'autres fonds spéciaux	-251.1
Recettes des fonds spéciaux attribuables aux dépenses budgétaires	-3,781.7
Recettes générales brutes	
<i>sur une base de gestion financière</i>	32,192.5
<i>plus:</i>	
Impôt sur les sociétés exigible	4,639.0
Taxe d'exportation du pétrole exigible	1,509.8
Ajustement pour refléter le revenu de placements d'après les concepts des comptes nationaux	390.4
Contributions de l'administration publique à titre d'employeur aux régimes de pensions non constitués en fiducie et aux fonds d'assurance sociale	2,462.0
Provisions pour consommation de capital	362.0
<i>moins:</i>	
Impôt sur le revenu des sociétés perçu	-4,068.4
Taxe d'exportation du pétrole perçue	-1,669.4
Recettes des fonds spéciaux non comprises dans les comptes nationaux	-4,030.7
Recettes des Postes	-488.8
Autres déductions (nettes)	-1,108.4
Recettes sur la base des comptes nationaux	30,190.0

Dépenses

Dépenses budgétaires d'après les comptes publics	26,054.9
<i>plus:</i>	
Dépenses des fonds spéciaux	8,712.9
Dépenses déduites des recettes dans les comptes publics	125.7
Recettes déduites des dépenses dans les comptes publics	577.3
<i>moins:</i>	
Remboursements des recettes de l'année précédente	-.3
Montant destiné à ramener les entreprises publiques à une base nette	-.2
Avances	-14.3
Autres	-1.9
Dépenses des fonds spéciaux contribuant aux recettes budgétaires	-530.1
Dépenses des fonds spéciaux contribuant aux recettes d'autres fonds spéciaux	-251.1
Dépenses budgétaires contribuant aux recettes des fonds spéciaux	-3,781.7
Dépenses générales brutes	
<i>sur une base de gestion financière</i>	30,891.2
<i>plus:</i>	
Provisions pour consommation de capital	362.0
Contributions de l'administration publique à titre d'employeur aux régimes de pensions non constitués en fiducie et aux fonds d'assurance sociale	349.6
Autres additions	828.7
<i>moins:</i>	
Achats de terrains et d'avoirs de seconde main	-44.0
Produit de la vente de biens et services	-847.3
Dépenses des Postes et de la Banque du Canada	-733.0
Dépenses du Régime de pensions du Canada	-399.0
Autres dépenses non pertinentes d'après les comptes nationaux	-378.5
Dépenses sur la base des comptes nationaux	30,693.0

Finances de l'administration fédérale (séries H1-51)

Note générale

Bien que les données de cette section ne soient pas présentées sous la forme la plus utile pour la plupart des analyses, elles sont incluses ici parce qu'elles constituent les séries permanentes les plus longues dont on dispose sur les finances du gouvernement du Canada. Ces données, qui ont été préparées par le ministère des Finances, sont extraites des *Comptes publics du Canada*. Celles de 1867 à 1960 inclusivement ont été tirées telles quelles de la première édition de *Statistiques historiques du Canada*. Cependant, les données pour 1951 et les années ultérieures puisées dans cette source ont été révisées de façon à refléter le traitement budgétaire actuel (et plus significatif) des paiements de sécurité de la vieillesse.

H1-18. Recettes budgétaires de l'administration fédérale, par source principale, 1867 à 1975

Les données de ce tableau comprennent les recettes budgétaires créditées au Fonds de sécurité de la vieillesse de 1951 à 1975 inclusivement (bien que les impôts réservés à cette fin n'aient plus été enregistrés séparément à titre de recettes non budgétaires après 1970). On a procédé ainsi pour assurer l'uniformité de ces données avec celles des années ultérieures, et parce que de toute manière le Fonds de sécurité de la vieillesse n'a jamais été autre chose qu'un mécanisme de comptabilité. Le tableau exclut les mouvements monétaires relatifs à l'acquisition de nouvelles dettes ou au remboursement de la dette existante.

H1. L'impôt sur le revenu des particuliers comprend les diverses taxes spéciales sur le revenu perçues à différents moments, par exemple la taxe de défense nationale et la taxe de progrès social. Pour les années financières 1942-43 à 1946-47, cette série exclut les recettes égales à la proportion remboursable estimée (épargne forcée) de l'impôt.

H2. L'impôt sur le revenu des sociétés exclut les taxes sur les bénéfices exceptionnels (H3) qui ont été perçues durant et après la Première et la Seconde Guerre mondiale. Il exclut également certains petits montants d'impôt remboursable sur le revenu des sociétés perçus entre mai 1966 et mars 1967.

H4. Les impôts sur les non-résidents sont ceux qui sont retenus sur certains intérêts, dividendes et autres paiements destinés à l'étranger.

H5. L'impôt sur les biens transmis par décès comprend les droits perçus aux termes de la Loi fédérale sur les droits successoraux. Cet impôt a été aboli en 1971; les recettes pour les années ultérieures représentent les paiements relatifs aux successions de personnes décédées en 1971 ou avant.

H6. La taxe de vente comprend les montants réservés auparavant à la sécurité de la vieillesse.

H8. Les droits d'accise portent exclusivement sur les alcools et les tabacs.

H10. Les impôts divers comprennent pour 1975 une taxe d'accise spéciale sur l'essence (\$425 millions) et la taxe d'exportation du pétrole (\$1,063 millions); cette dernière est également comprise en 1974 (\$1,669 millions) et en 1973 (\$287 millions). La série englobe également des taxes moins importantes telles que la capitation chinoise avant la Première Guerre mondiale, les taxes sur les primes d'assurance et sur l'exportation d'électricité, ainsi que les recettes provenant d'un groupe de taxes sur les produits qui a varié considérablement au cours de la période (par exemple, sur les automobiles, radios, bijoux, cigarettes).

H12. Les recettes des Postes représentent les recettes brutes provenant des services fournis par le ministère des Postes moins certains montants portés directement en contrepartie des recettes réservées pour les salaires et les allocations de loyer aux bureaux de poste semi-urbains et aux bureaux des contributions, les commissions aux succursales, et les frais de transit sur le courrier canadien acheminé par des pays étrangers ou livré à des pays étrangers.

H13. Les recettes de placements des sociétés de la Couronne sont le résultat d'un calcul spécial qui permet d'isoler ce poste de celui de la série H14, avec lequel il est groupé dans les comptes publics. La série H13 représente surtout les bénéfices ou les intérêts provenant des prêts à la Banque du Canada, aux Chemins de fer Nationaux du Canada, à la Société centrale d'hypothèques et de logement, à la Société Polymer, et à d'autres entités définies comme étant des sociétés de la Couronne aux termes de la Loi sur l'administration financière.

H14. Les autres recettes de placements représentent les bénéfices et les intérêts provenant de l'ensemble des prêts, avances et placements autres que ceux accordés à des sociétés de la Couronne ou effectués auprès de ces dernières. Par exemple, elles comprennent le produit des prêts aux gouvernements étrangers.

H15. Les recettes non fiscales diverses comprennent les recettes provenant des lingots et du monnayage, des privilèges, licences et permis, du produit des ventes, des recettes au titre des services ou des frais de service, des remboursements de dépenses, et d'autres menus postes.

H17. Les recettes et crédits spéciaux représentent des éléments de recettes extraordinaires tels que les remboursements de capital, les recettes spéciales aux termes des lois sur l'affectation de crédits de guerre et autres postes semblables. Depuis 1955, ils ne sont pas indiqués séparément.

H19-34. Dépenses budgétaires de l'administration fédérale, classées par fonction, 1867 à 1975

Les données de ce tableau comprennent les dépenses au titre des pensions de sécurité de la vieillesse et du compte d'équipement de la défense nationale, même si ces postes n'étaient pas traités comme fonction budgétaire les années où ont été effectuées les dépenses. Elles excluent cependant des dépenses extra-budgétaires permanentes telles que celles au titre de l'assurance-chômage (autres que la contribution du gouvernement) et du Régime de pensions du Canada. Ces chiffres comprennent les dépenses courantes et les dépenses en immobilisations, mais non le rachat de la dette. Le classement par fonction a été effectué par le ministère des Finances, et il n'est pas identique au classement de Statistique Canada utilisé plus loin dans ce chapitre.

H19. La défense comprend le ministère de la Défense nationale, la production de défense et l'aide en matière de défense à d'autres pays. Elle englobe également pour une partie des années 50 les dépenses du compte d'équipement de la défense nationale. Ce compte a été crédité de la valeur correspondant aux matériels et fournitures de défense transférés aux membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord; ces crédits pouvaient servir ultérieurement à l'achat de matériels et fournitures pour les Forces canadiennes. Pour de plus amples détails, voir les *Comptes publics du Canada*. Les montants ainsi dépensés étaient les suivants: (en millions de dollars) 1958, 211.7; 1957, 24.3; 1956, 45.9; 1955, 51.3; 1954, 74.3; 1953, 32.9; 1952, -14.2.

H20. Les prestations aux anciens combattants comprennent les paiements au titre des pensions et de l'aide aux anciens combattants, ainsi que de l'hospitalisation.

H21. Les dépenses de santé représentent surtout les subventions aux provinces à l'égard des services de santé provinciaux, des dépenses en immobilisations des hôpitaux et, à compter de juillet 1958, de l'assurance-hospitalisation. A partir de 1968, la contribution fédérale à l'assurance-maladie est incluse. La diminution observée en 1965 par rapport à 1964 provient surtout du retrait du Québec de l'assurance-hospitalisation. A compter de 1965, les paiements au Québec sont considérés comme paiements aux administrations provinciales et municipales. Voir également l'exposé sur les transferts fiscaux entre les administrations publiques dans l'introduction générale de cette section.

H22. Les allocations familiales sont des allocations mensuelles versées pour chaque enfant de moins de 16 ans, à partir de juillet 1945. Le 1^{er} janvier 1974, les paiements d'allocations familiales sont devenus imposables. L'allocation mensuelle en janvier 1973 se chiffrait en moyenne à \$7 par enfant comparativement à \$20 en janvier 1974.

H24. Le bien-être comprend les paiements aux termes du Régime d'assistance publique du Canada et au titre de l'assistance-chômage et des programmes de secours ainsi que de l'assistance-vieillesse, et les allocations aux aveugles et aux invalides. A partir de 1964, il s'agit surtout de paiements effectués dans le cadre du Régime d'assistance publique du Canada.

H25. Les autres dépenses de bien-être et de sécurité sociale représentent essentiellement les dépenses budgétaires de l'administration fédérale au titre de l'assurance-chômage ainsi que les dépenses de bien-être à l'intention des autochtones et aux termes de la Loi des rentes. L'augmentation importante observée en 1973 est attribuable au premier paiement de la contribution fédérale au compte de l'assurance-chômage après la révision en profondeur de la Loi sur l'assurance-chômage.

H28. Le développement économique (anciennement la mise en valeur des ressources) englobe un grand éventail de dépenses. L'importance de l'augmentation en 1974 par rapport à l'année précédente provient de la mise en oeuvre du programme de stabilisation du prix du pétrole.

H29. Le service de la dette publique représente le montant brut des intérêts et des frais fixes relatifs à la dette publique.

H30. L'administration générale comprend le fonctionnement général de l'administration publique, la loi et l'ordre public, et la justice.

H31. Les affaires étrangères comprennent les contributions aux organismes internationaux et au titre de l'aide à l'étranger.

H32. Les paiements aux administrations provinciales et municipales sont étudiés plus en détail dans les notes d'introduction de cette section. La diminution des paiements directs en 1962 par rapport à 1961 provient de l'abandon des accords de 1957 concernant la location des domaines fiscaux. Avant 1962, les provinces s'abstenaient de lever des impôts sur le revenu des particuliers et des sociétés, et elles recevaient en retour de l'administration fédérale un paiement budgétaire direct. A partir de 1962, l'administration fédérale a prélevé les impôts provinciaux de certaines provinces, et la remise de ces impôts aux provinces est considérée comme une transaction non budgétaire. L'augmentation des paiements en 1974 par rapport à 1973 reflète surtout les paiements aux termes des accords de garantie du revenu.

H35-51. Total de la dette directe et indirecte de l'administration fédérale moins les fonds d'amortissement, par type, 1967 à 1975

La dette indiquée dans ce tableau représente dans un sens la dette brute (exception faite des provisions pour amortissement). Des montants considérables de cette dette peuvent être détenus par des organes publics tels que la Banque du Canada. En outre, l'administration fédérale a des placements substantiels dans des soldes de devises, des soldes de caisse, des prêts à l'étranger, des sociétés et organismes de la Couronne et ainsi de suite. En particulier, depuis 1966, une dette considérable a été créée par les accords de financement du Régime d'assistance publique du Canada.

H35. La dette obligatoire dans cette série est une dette directe de l'administration fédérale, et comprend les obligations d'épargne du Canada. Elle représente le total des obligations en cours, indépendamment du fait qu'une partie soit détenue par des sociétés, des organismes ou des fonds publics.

H36. Le fonds d'amortissement comprend exclusivement les avoirs (obligations) détenus spécifiquement en vue de racheter les titres à l'échéance.

H38. Les bons du Trésor comprennent ceux dont l'échéance se situe entre un mois et un an.

H39. Les billets représentent la dette sous forme de billets émis par le Dominion du Canada. Avec la création de la Banque du Canada, cette dette a été transférée à la banque en mars 1935.

H40. Les réserves d'espèces ont été transférées à la Banque du Canada en mars 1935.

H43. Les dépôts et certificats d'épargne représentent surtout les dépôts auprès de la Direction des épargnes du ministère des Postes.

H44. Les comptes de rentes, d'assurances et de pensions sont des dettes de l'administration fédérale aux termes des contrats de rentes émis par la Direction des rentes du ministère du Travail, aux termes de l'assurance accordée aux anciens combattants, aux fonctionnaires et à d'autres groupes, et au titre des pensions aux fonctionnaires et à d'autres groupes. Le Régime de pensions du Canada (RPC) est compris ici, à partir de 1966. Depuis 1976, les comptes publics n'indiquent que la dette *nette* au compte du Régime de pensions du Canada, la dette fédérale relative au RPC étant compensée par les obligations provinciales que détient le RPC. La dette du RPC (ainsi considérée) a également été séparée du poste général de «rentes» dans les données présentées d'après les comptes publics.

H45. Les autres éléments de dette directe comprennent surtout les chèques en cours et les comptes à payer.

H47. Les obligations garanties et les débetures représentent surtout les obligations des Chemins de fer Nationaux du Canada et de ses prédécesseurs. A l'occasion, cette rubrique englobe également de petits montants pour le Conseil des ports nationaux, la Canadian National Steamships Ltd. et d'autres entités du même genre. La baisse des obligations garanties et des débetures est attribuable à la Loi de 1955 sur le remboursement et à diverses lois de financement et de garanties aux termes desquelles des avances ont été accordées aux Chemins de fer Nationaux du Canada au titre du rachat de la dette et des dépenses en immobilisations.

H48. Les autres garanties représentent surtout les prêts aux étudiants, agriculteurs, pêcheurs, petites entreprises et autres groupes, y compris l'assurance crédit à l'exportation. Les prêts bancaires aux sociétés de la Couronne, en particulier à la Société centrale d'hypothèques et de logement et à la Commission canadienne du blé, sont également importants.

H51. Le compte de placements en valeurs mobilières n'est donné qu'à titre d'information, puisqu'il est constitué d'obligations du gouvernement détenues directement par le gouvernement. Il sert à des transactions temporaires sur des émissions d'obligations du gouvernement.

Finances de l'ensemble des administrations publiques (séries H52-381)

Note générale

Les séries de cette section proviennent de données établies à l'origine par la Division des finances publiques de Statistique Canada. À partir de 1970, les séries de Statistique Canada ont été établies sur une base tellement différente de celle des années antérieures qu'il a été décidé de présenter ici deux ensembles de tableaux entièrement distincts. Le premier groupe de tableaux constitue une mise à jour, jusqu'à 1969, des séries publiées dans la première édition de *Statistiques historiques du Canada*. Le deuxième groupe renferme les nouvelles séries de Statistique Canada qui remontent, pour ce qui concerne les principaux agrégats, jusqu'à 1965. Il y a donc chevauchement des deux ensembles de données sur une période de cinq ans.

On trouvera dans les notes de la première édition un exposé complet sur la nature et l'origine des séries sur les recettes générales nettes et sur les dépenses générales nettes jusqu'à 1969. Le lecteur doit cependant procéder avec réserve, car les données pour les années antérieures à 1945 (préparées à l'origine pour la Conférence fédérale-provinciale de 1945 sur la reconstruction) *ne sont pas* directement comparables à celles des années ultérieures à certains égards. Elles sont néanmoins incluses parce qu'elles constituent les seuls renseignements fonctionnels sur les dépenses et les recettes générales de l'administration publique au Canada durant l'avant-guerre. (On trouvera également d'autres données agrégatives à partir de 1926 dans la section de ce volume portant sur les comptes nationaux, et quelques séries pour les années antérieures à la rubrique «statistiques diverses» de cette section.)

De façon générale, les données à partir de 1946 sont dans un très bon état et directement comparables au moins jusqu'à 1965. De 1966 à 1969, cependant, il s'est produit un nombre considérable de changements dans les séries publiées par Statistique Canada sur les finances des administrations publiques; c'est à ce moment-là que la Division des finances publiques est passée progressivement de l'ancien concept de valeurs «générales nettes» à celui de valeurs «brutes» (voir ci-après). Les données pour la fin des années 60 ne sont donc pas aussi fermes et détaillées qu'on le souhaiterait, qu'elles soient basées sur l'ancien ou le nouveau concept.

Une des caractéristiques particulières de l'ancien concept des valeurs «générales nettes» qui mérite une attention particulière est la façon de considérer les transferts entre les administrations publiques. Les paiements fédéraux aux provinces sous forme de subventions et au titre des programmes à frais partagés ont continué à faire partie des dépenses fédérales par fonction et se sont trouvés par le fait même éliminés des recettes provinciales et des dépenses provinciales. De la même façon, les paiements provinciaux aux municipalités ont été présentés à titre de dépenses provinciales par fonction et non à titre de dépenses municipales. Par contre, les transferts inconditionnels figuraient à la fois comme dépenses de l'administration payante et comme recettes de l'administration recevante, mais ils ont naturellement été éliminés par la consolidation.

Outre les notes détaillées relatives aux données d'avant 1960 qui figurent dans la première édition de cet ouvrage, plusieurs points sont à signaler au sujet des tableaux sur les recettes et les dépenses «générales nettes». À partir de 1960, les bénéfices des régies des alcools sont séparés des bénéfices des autres entreprises publiques parce que dans la majorité des cas ils s'apparentent davantage à des taxes d'accise qu'à des bénéfices. De la même manière, les subventions tenant lieu d'impôts sont séparées des autres subventions pour des considérations analogues. Les données du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest sont indiquées séparément à partir de 1961. De 1954 à 1957, ces territoires sont inclus avec les provinces dans les tableaux, et de 1957 à 1959, avec les municipalités. Il faut noter qu'après 1965 les dépenses fédérales et les dépenses provinciales reflètent de façon sensible la décision du Québec de se retirer des programmes cette année-là.

Comme on l'a déjà mentionné, il a fallu établir deux ensembles complets de séries qui se chevauchent de 1965 à 1969. Les seules séries uniformes dans le temps si l'on compare les anciennes, basées sur des valeurs nettes, et les nouvelles, basées sur des valeurs brutes, sont les suivantes: pour tous les paliers, les recettes provenant des taxes de vente générale, des taxes sur le carburant, des droits de douane et des ressources naturelles; pour le palier fédéral seulement, l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés; et pour le palier provincial seulement, l'impôt immobilier et les transferts de nature générale (inconditionnels). Pour ce qui concerne les dépenses, les seules séries continues qui peuvent être construites portent sur les dépenses d'administration générale au niveau local et les dépenses provinciales au titre des transferts de nature générale.

Les données des séries sur les recettes et les dépenses générales brutes à partir de 1970 proviennent des publications de Statistique Canada. Le nouvel univers public de la série sur la gestion financière à partir de 1970 renferme le Régime de pensions du Canada, le Régime de rentes du Québec, le Fonds d'assurance-chômage, les Fonds de réparation des accidents du travail, et certains postes des comptes de pensions de la Fonction publique. Outre l'expansion de l'univers et la modification du traitement des transferts, divers autres changements ont été apportés à la classification des dépenses par fonction principale et secondaire, ainsi que du revenu. La plupart sont explicités dans *Le Système canadien des statistiques de la gestion financière des administrations publiques* (68-506 au catalogue), dont on recommande fortement la consultation attentive aux utilisateurs de ces données.

Les séries de 1965 à 1969 ont été construites de façon à donner un aperçu général de l'ampleur des statistiques sur les recettes et les dépenses brutes des administrations publiques durant cette période. Elles ont été préparées par Statistique Canada et par le ministère des Finances, qui ont regroupé les totaux publiés sur une base raisonnablement uniforme pour assurer la correspondance avec la classification actuelle. Il faut utiliser ces données avec une extrême prudence parce que les changements effectués sont considérés comme étant fiables seulement dans la mesure où ils représentent un ordre de grandeur et non une valeur absolue. En particulier, les chiffres relatifs à certaines fonctions et à certaines provinces ont été jugés trop susceptibles d'induire en erreur pour être publiés. Par conséquent, les données présentées ici, si peu détaillées qu'elles soient, disent bien ce qu'elles veulent dire.

Il importe également de noter que les recettes et les dépenses générales brutes consolidées *ne sont pas* simplement la somme des trois différents éléments (comme c'était le cas dans l'ancienne série sur les recettes et les dépenses générales nettes consolidées). Il existe une consolidation à trois paliers et une consolidation à deux paliers, mais il n'est pas possible de soustraire la consolidation à deux paliers pour obtenir l'élément fédéral. Cette difficulté provient de la façon dont la nouvelle série traite les transferts entre les administrations publiques. On trouvera plus de détails dans les notes relatives aux tableaux sur les recettes et les dépenses «générales brutes».

Ceux qui désirent comparer les données de cette section avec celles publiées par Statistique Canada pour les années postérieures à 1975 doivent noter aussi qu'il y aura nettement discontinuité dans les séries sur les recettes municipales à partir de 1975. Les chiffres de Statistique Canada à partir de ce moment-là indiquent le montant brut du service de la dette émise pour le compte des entreprises municipales. Ces frais seront compris dans le service de la dette du côté des dépenses et classés comme montants à recouvrer du côté des recettes, ce qui est l'inverse de la méthode employée de 1960 à 1974 (reflétée dans cette section), qui consistait à inclure la dette des entreprises dans la dette indirecte.

H52-74. Recettes générales nettes de l'ensemble des administrations publiques par source principale, certaines années, 1933 à 1969

Tous les tableaux de cette section, établis sur la base des valeurs «générales nettes», reproduisent les données publiées dans le premier volume pour les années 1933 à 1960 inclusivement. Le lecteur peut consulter les pages 190-191 de la première édition pour une explication détaillée des sources et des limites de ces données. La mise à jour des tableaux jusqu'à 1965 a été effectuée sur la même base. De 1966 à 1969, cependant, le degré de comparabilité avec les données des années antérieures diminue du fait que Statistique Canada a progressivement adopté le nouveau concept de valeurs «brutes» (voir les derniers tableaux). Les problèmes *ne sont pas* attribuables à l'élargissement de l'univers de façon à inclure, par exemple, le fonds d'assurance-chômage à compter de 1970, mais bien à la construction de valeurs brutes pour des postes tels que les recettes provenant des intérêts (qui n'étaient plus désormais portées en compensation du service de la dette) et à l'inclusion des recettes provenant des ventes de services aux institutions. Le principal problème dans l'élargissement des séries sur les valeurs «générales nettes» est survenu cependant en 1966; pour la première fois cette année-là les documents de référence ont présenté le concept de «coût des services fournis» aux paliers provincial et municipal, que le financement ait été effectué ou non au moyen des transferts généraux, par opposition à la formule employée précédemment suivant laquelle les subventions conditionnelles (de nature spécifique) et les paiements au titre des programmes à frais partagés étaient considérés comme des dépenses fonctionnelles de l'administration payante et non de l'administration recevante, tandis que les transferts inconditionnels figuraient à la fois comme dépense de l'administration payante et comme recette de l'administration recevante (mais disparaissaient naturellement dans les consolidations). Suivant la nouvelle formule, qui met l'accent sur «celui qui dépense» et non pas sur «celui qui paye», il n'est plus possible de soustraire la consolidation à deux paliers (provincial-municipal) de la consolidation à trois paliers pour obtenir l'élément fédéral. En d'autres mots, le nouveau système, contrairement à l'ancien, n'est pas simplement la somme de trois éléments distincts.

Pour des précisions au sujet des postes compris dans les tableaux sur l'ensemble des administrations publiques, le lecteur doit consulter les notes des tableaux relatifs aux paliers individuels.

Les recettes et dépenses générales nettes consolidées indiquées dans ce tableau et dans le tableau suivant représentent les montants après élimination de tous les transferts entre les administrations publiques, comme on l'a expliqué ci-haut.

Les «autres» recettes comprennent les recettes provenant des ventes et services et des amendes et pénalités jusqu'à 1961, mais par la suite ces deux postes figurent séparément. Elles comprennent, en outre, les recettes postales, les recettes des ventes de lingots et du monnayage ainsi que les non-recettes et les recettes exceptionnelles.

Les recettes des régies des alcools sont présentées à part à compter de 1961 parce que sous bien des égards elles s'assimilent davantage aux droits d'accise qu'aux autres recettes des entreprises publiques.

H75-91. Recettes générales nettes de l'administration fédérale par source principale, certaines années, 1933 à 1969

H75. L'impôt sur le revenu des sociétés comprend les recettes provenant de l'impôt sur les bénéfices exceptionnels et la portion de l'impôt sur le revenu des sociétés auparavant affectée au fond de sécurité de la vieillesse.

H76. L'impôt sur le revenu des particuliers comprend la portion auparavant affectée au fonds de sécurité de la vieillesse.

H79. La taxe de vente générale comprend la portion auparavant affectée au fonds de sécurité de la vieillesse. Elle est couramment appelée taxe de vente «des fabricants».

H80. La taxe sur le carburant représente la taxe sur l'essence perçue par l'administration fédérale durant et immédiatement après la Seconde Guerre mondiale.

H81. Les droits d'accise sont perçus exclusivement sur les alcools et les produits du tabac. Les taxes d'accise comprennent les recettes provenant d'un groupe de taxes sur les ventes de produits qui ont varié considérablement au cours de la période observée, entre autres les automobiles, les radios, les téléviseurs, les bijoux, les cigarettes (également assujetties aux droits d'accise) et divers produits de luxe. (Voir la Loi spéciale des revenus de guerre et la Loi sur la taxe d'accise.)

H90. Les autres recettes comprennent les recettes brutes des Postes et les recettes diverses provenant des ventes et services. Les intérêts sur les placements ne sont pas compris dans les anciennes valeurs «générales nettes», parce qu'ils sont portés en compensation du service de la dette.

H92-112. Recettes générales nettes des administrations provinciales par source principale, certaines années, 1933 à 1969

Le lecteur doit se rappeler que les recettes provenant des transferts conditionnels et des paiements au titre des programmes à frais partagés *sont exclues* à la fois des recettes et des dépenses des administrations recevantes dans les tableaux de valeurs «nettes».

H92. L'impôt sur le revenu des sociétés de 1947 à 1975 a été perçu par le Québec, qui ne participait pas au programme de location de domaines fiscaux ni aux accords de partage des impôts après l'expiration des accords fiscaux en temps de guerre. L'Ontario a également perçu l'impôt sur le revenu des sociétés de 1947 à 1951 et après 1957; de 1952 à 1956 la province avait conclu avec l'administration fédérale des accords de location de domaines fiscaux concernant l'impôt sur le revenu des sociétés. Les chiffres de 1949 à 1951 comprennent également l'impôt provincial de 5% sur les sociétés perçu par les huit autres provinces aux termes des accords de 1947 sur la location de domaines fiscaux.

H93. L'impôt sur le revenu des particuliers constitue depuis 1954 une forme de recettes provenant des impôts perçus seulement par le Québec.

H96. La taxe sur le carburant représente la taxe sur les produits pétroliers utilisés pour les transports, après déduction des remises sur le carburant vendu pour des usages qui sont exemptés de la taxe.

H97. Les autres taxes de vente comprennent les taxes d'amusement et les taxes d'entrée dans toutes les provinces, les taxes sur les tabacs et les boissons alcooliques dans certaines provinces, la taxe hospitalière sur les repas au Québec et la taxe sur les appels téléphoniques interurbains en Nouvelle-Écosse.

H98. L'impôt sur les biens mobiliers et immobiliers n'a été perçu que par quelques provinces durant la période observée.

H99. Des droits de succession n'ont été perçus que par l'Ontario et le Québec de 1947 à 1969, et par la Colombie-Britannique de 1963 à 1969; pour ce qui est des autres provinces durant cette période, les droits de succession étaient loués à l'administration fédérale à compter du 1^{er} avril 1947 aux termes des accords sur la location de domaines fiscaux et sur le partage des impôts.

H100. Les autres impôts comprennent les primes d'assurance-hospitalisation, les impôts sur les primes d'assurance-incendie, les taxes de prévention des incendies, les taxes de services publics, les taxes sur les transferts de biens mobiliers et immobiliers et les impôts des sociétés autres que les impôts sur le revenu.

H102. Les privilèges, licences et permis des régies des alcools comprennent la vente de permis individuels pour l'achat d'alcools, et la vente de licences pour les établissements, de licences pour les banquets et ainsi de suite.

H104. Les privilèges, licences et permis relatifs aux ressources naturelles comprennent: les redevances de pêche et de chasse; les permis de pêche, de chasse et de piégeage; les redevances forestières, les droits de pacage, les privilèges relatifs à la coupe du foin et du bois; les redevances minières (pétrole et gaz compris), les droits ou gratifications; les baux sur les concessions de plage, de sable et d'eau et les baux, droits de licences ou de permis pour la production d'énergie hydraulique et de l'emmagasinage de l'eau; les impôts sur le revenu provenant de l'extraction minière et de l'exploitation forestière.

H109. Les autres recettes comprennent les ventes et services, les amendes et pénalités et un petit montant d'autres recettes diverses.

H111. Les «transferts inconditionnels» d'autres administrations publiques comprennent les recettes provenant des subsides statutaires et des paiements au titre des accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces. On trouvera une ventilation plus détaillée dans les notes relatives aux séries H474-493 ci-après.

H113-123. Recettes générales nettes des administrations municipales par source principale, certaines années, 1933 à 1969

Les statistiques des administrations municipales englobent les recettes et les dépenses des municipalités constituées, des autres formes d'administrations locales non constituées et de certaines commissions mixtes qui sont indépendantes mais qui utilisent un compte municipal ordinaire pour la plupart des domaines. Elles excluent, sauf lorsqu'il est impossible de séparer les postes, les recettes et dépenses des entreprises municipales, des hôpitaux, des bibliothèques et de certains secteurs particuliers à l'exception des excédents, des déficits ou des prélèvements de ces organismes effectivement inscrits dans les comptes. En matière d'éducation, seuls les impôts scolaires locaux (qui à leur tour sont dépensés par les conseils scolaires, ou affectés aux dépenses en immobilisations des écoles et au service de la dette scolaire) sont inclus. Vu les différences qui existent d'une province à l'autre et à l'intérieur d'une même province ainsi que la complexité des types d'entente, les notes ci-après ne peuvent couvrir que les caractéristiques principales des données.

H113. La taxe de vente générale est essentiellement une taxe sur la vente au détail prélevée par les municipalités du Québec.

H115. L'impôt mobilier et immobilier comprend les cotisations particulières ainsi que l'impôt municipal général, la taxe d'affaires et l'impôt scolaire. Il s'agit essentiellement d'un impôt sur les biens immobiliers, mais certains biens mobiliers ont été taxés par les provinces Maritimes au cours des années, et on en trouve encore des vestiges dans les provinces des Prairies et en Colombie-Britannique.

H116. Les «autres impôts» comprennent de petits impôts sur le revenu levés par les municipalités durant la plus ancienne période observée (\$4 millions en 1933, en 1937, en 1939 et en 1941), ainsi que la capitation et d'autres menues recettes.

H119. Les recettes des entreprises publiques comprennent les bénéfices des entreprises municipales et les paiements tenant lieu d'impôts versés par les entreprises fédérales et provinciales.

H120. Les autres recettes comprennent le revenu provenant des pénalités fiscales et diverses autres recettes.

H122. Les subsides provenant d'autres administrations publiques comprennent les subsides inconditionnels seulement et les subventions tenant lieu d'impôts municipaux provenant d'autres administrations publiques. Les subventions municipales de nature spécifique sont prises en compte dans les dépenses pertinentes de l'administration payante.

H124-135. Total des recettes générales nettes des administrations provinciales, par province, certaines années, 1933 à 1969

Voir l'introduction générale pour ce qui concerne les années financières et la prise en compte des transferts inconditionnels.

H136-147. Total des recettes générales nettes des administrations municipales, par province, certaines années, 1933 à 1969

Voir l'introduction générale pour ce qui concerne les années financières et la prise en compte des transferts inconditionnels.

H148-160. Dépenses générales nettes de l'ensemble des administrations publiques par fonction principale, certaines années, 1933 à 1969

Ce tableau représente la somme des tableaux qui suivent sur les administrations fédérale, provinciales et municipales. Voir l'introduction générale pour ce qui concerne la façon de considérer les transferts dans ce tableau et dans les trois tableaux suivants.

H161-175. Dépenses générales nettes de l'administration fédérale par fonction principale, certaines années, 1933 à 1969

Les chiffres dans le corps du tableau comprennent les transferts conditionnels fédéraux à d'autres paliers. Il y a eu solution de continuité en 1965 lorsque le Québec s'est retiré de certains programmes de santé ainsi que d'autres programmes, et s'est vu attribuer des points fiscaux en remplacement des transferts fédéraux. Les programmes de travaux divers ont été ajoutés à la rubrique du bien-être en 1964. Voir le tableau particulier sur les transferts fédéraux dans les tableaux divers à la fin de cette section.

H161. La défense et aide mutuelle comprend le compte d'équipement de la défense nationale.

H163. La santé est constituée en grande partie des subventions aux provinces.

H164. Le bien-être social comprend les paiements de pensions de vieillesse provenant du fonds de sécurité de la vieillesse à toutes les personnes âgées de 65 ans et plus, les allocations familiales, l'assurance-chômage, les contributions aux provinces au titre de l'assistance-vieillesse pour les personnes âgées de 65 à 69 ans, des allocations aux aveugles et de l'aide aux chômeurs et aux personnes inaptes à un emploi, ainsi que d'autres paiements relativement faibles.

H165. L'éducation comprend les subventions aux universités, les subventions au titre de la formation professionnelle et les paiements à l'égard des écoles pour les Indiens et les Inuit.

H166. Les transports et communications comprennent le réseau routier, les services aériens, les services de canaux, les services maritimes, les services ferroviaires et les services de navigation, les commissaires de la Commission des transports, les ports et cours d'eau, la Route transcanadienne et d'autres postes analogues. Les subventions au transport de produits autres que les produits agricoles sont prises en compte. Les Postes, qui figurent sous cette rubrique dans la série H27, ne sont pas comprises ici, mais bien dans la série H172. La Société Radio-Canada et les paiements des déficits des Chemins de fer Nationaux du Canada figurent dans la série H172, «autres».

H167. Les ressources naturelles et industries primaires comprennent la pêche et la chasse, les forêts, les minéraux et les mines, les ressources en eau, l'établissement sur des terres et l'agriculture. Dans le cas des industries primaires, sont compris dans les autres dépenses les divers paiements effectués directement ou indirectement aux agriculteurs et personnes assimilées. Les dépenses à l'égard d'organismes tels que le Conseil national de recherches et l'Énergie Atomique du Canada Limitée ne sont pas comprises ici, mais figurent dans la série H172, «autres».

H168. Le service de la dette représente le montant net après soustraction des recettes provenant des intérêts sur les placements de l'administration publique du montant brut du service de la dette.

H169. L'administration générale dans cette série diffère de celle de la série H30 en ce sens que cette dernière englobe la protection des personnes et des biens, qui figurent ici séparément dans la série H170, et qu'elle englobe également les services récréatifs et culturels ainsi que le développement commercial et industriel, qui dans ce tableau sont pris en compte dans «autres» à la série H172.

H170. La protection des personnes et des biens comprend les dépenses de la Gendarmerie royale du Canada, les traitements et allocations de déplacement des juges, et le coût des pénitenciers.

H171. La coopération et aide internationales comprend l'aide aux autres pays, les contributions aux organismes internationaux et les coûts de représentation à l'étranger du ministère des Affaires extérieures. L'administration générale du ministère des Affaires extérieures est prise en compte dans la série H172.

H172. «Autres» comprend les paiements aux entreprises publiques proprement dites (par exemple, le déficit des Chemins de fer Nationaux du Canada et les paiements à la Société Radio-Canada), les services récréatifs et culturels, les Postes, le développement commercial et industriel, la planification et la mise en valeur au niveau local, la défense civile, l'immigration, les affaires extérieures, et d'autres menus postes.

H174. Les transferts inconditionnels comprennent les paiements aux termes des programmes fédéraux-provinciaux de location de domaines fiscaux ou des accords de partage des impôts, la part provinciale de l'impôt sur le revenu relativement aux services publics d'électricité, les subsides statutaires et les subventions spéciales à Terre-Neuve, ainsi que les subventions tenant lieu d'impôts relativement à des biens fédéraux. Tous ces paiements sont des paiements inconditionnels. L'aide sous forme de subventions et les contributions au titre des programmes à frais partagés (transferts conditionnels) sont pris en compte dans les dépenses fonctionnelles pertinentes de l'administration fédérale.

H176-187. Dépenses générales nettes des administrations provinciales par fonction principale, certaines années, 1933 à 1969

Dans chaque cas, les dépenses provinciales à l'égard d'une fonction donnée excluent toutes subventions reçues d'une autre administration publique spécifiquement pour cette fonction, mais incluent les subventions accordées à une autre administration publique à titre d'aide relativement à cette fonction. C'est ainsi que les subventions fédérales concernant la Route transcanadienne ne sont pas comptées dans les dépenses provinciales au titre des transports et communications, tandis que les subventions provinciales à la voirie versées aux municipalités le sont.

H176. La santé comprend les dépenses provinciales aux termes des régimes fédéraux-provinciaux d'assurance-hospitalisation (qui concernent essentiellement les hôpitaux généraux), les dépenses à l'égard des hôpitaux pour maladies mentales, des sanatoriums pour tuberculose, de l'hygiène publique et d'autres services sanitaires.

H177. Le bien-être social comprend l'aide aux personnes âgées et aux aveugles, l'assistance-chômage, les allocations aux mères, le bien-être de l'enfance et diverses autres dépenses de bien-être social.

H178. L'éducation comprend les subventions aux écoles administrées par les autorités locales, les subventions aux universités, collèges et autres écoles, les dépenses à l'égard des écoles techniques et des écoles normales, de l'éducation des handicapés, de la pension de retraite et autres pensions, ainsi que d'autres menues dépenses d'éducation.

H179. Les transports et communications représentent essentiellement les dépenses à l'égard du réseau routier (y compris les subventions à cette fin aux municipalités). De petits montants sont pris en compte pour les chemins de fer, les voies d'eau, le téléphone, le télégraphe et les communications sans fil.

H180. Les ressources naturelles et industries primaires comprennent la pêche et la chasse, les forêts, l'établissement sur des terres et l'agriculture, les minéraux et les mines, les ressources en eau et autres menus postes.

H181. Le service de la dette représente essentiellement les paiements d'intérêts nets (paiements bruts moins intérêts gagnés sur les prêts et placements), l'amortissement des primes ou escompte et certains frais d'administration.

H182. L'administration générale comprend les dépenses d'exercice des pouvoirs exécutif, administratif et législatif et de faibles montants au titre de la recherche, de la planification et de la statistique.

H183. La protection des personnes et des biens comprend l'application de la loi, les prisons et maisons de réforme provinciales, la protection par les forces de l'ordre et d'autres menus postes.

H184. «Autres» comprend les archives, les galeries d'art, les bibliothèques, les musées, les parcs, les plages et autres lieux de récréation, le développement commercial et industriel, la planification et la mise en valeur au niveau local, les contributions aux entreprises publiques, le logement, l'électrification de régions rurales, l'aide aux services d'eau des municipalités et ainsi de suite.

H186. Les transferts inconditionnels aux municipalités représentent les subventions non attachées à une fonction spécifique.

H188-196. Dépenses générales nettes des administrations municipales par fonction principale, certaines années, 1933 à 1969

De 1933 à 1959, le service de la dette obligataire scolaire est compris dans le service de la dette, et par la suite dans l'éducation.

H188. La santé comprend les soins hospitaliers, l'hygiène publique, les services médicaux, dentaires et connexes et d'autres petites dépenses générales de santé.

H189. Le bien-être social comprend l'aide aux chômeurs et aux personnes inaptes au travail, le soin des enfants et d'autres menus postes.

H190. L'éducation représente surtout les dépenses des conseils scolaires locaux ou des conseils scolaires régionaux effectuées au moyen des impôts scolaires perçus par la municipalité. Elle comprend le coût direct à la charge de la municipalité seulement et les dépenses en immobilisations financées par des emprunts.

H191. Les transports et communications comprennent les dépenses à l'égard du réseau routier.

H192. Le service de la dette ne comprend pas les frais relatifs aux débetures émises par une entreprise municipale ou pour le compte de celle-ci. Les intérêts gagnés sur les fonds d'amortissement ont été éliminés de ce poste.

H195. «Autres» comprend les services sanitaires et l'enlèvement des ordures, les services récréatifs et communautaires, les paiements aux entreprises publiques et d'autres menus postes.

H197-208. Total des dépenses générales nettes des administrations provinciales, par province, certaines années, 1933 à 1969

Les explications précédentes des concepts de recettes et de dépenses s'appliquent également à ces données par province.

H209-220. Dépenses générales nettes des administrations municipales, par province, certaines années, 1933 à 1969

Les explications précédentes des concepts de recettes et de dépenses s'appliquent également à ces données.

Notes relatives aux séries H221-381

Les 12 tableaux suivants fondés sur les valeurs brutes ont été établis pour 1970 à 1975 d'après les données sur la gestion financière publiées annuellement par Statistique Canada. Les séries de 1965 à 1969 ont été incluses pour constituer une période de chevauchement avec les données antérieures représentant des valeurs «générales nettes» et pour donner une idée de l'ampleur de ces concepts en valeurs «brutes» dans le temps. On s'est efforcé de grouper ces données sur une base raisonnablement uniforme, de façon qu'il y ait correspondance avec la classification actuelle, mais il n'est pas possible de faire à proprement parler un rapprochement avec les données précédentes en valeurs «générales nettes». On signale également au lecteur que les données relatives aux fonctions individuelles par province ont été jugées trop sujettes à distortion pour être utilisées, bien que l'erreur totale pour ce qui concerne les grands agrégats indiqués ici soit considérée comme étant minime.

H221-233. Recettes générales brutes de l'ensemble des administrations publiques par source, 1965 à 1975

SOURCE: *Les finances publiques consolidées, 1974* (68-202 au catalogue), tableau 5.

H228. Les «autres impôts» comprennent les primes d'assurance-hospitalisation et d'assurance maladie, les perceptions au titre de l'assurance sociale et des régimes de pension universels, la taxe d'exportation du pétrole (depuis 1973) et d'autres taxes. Cette dernière catégorie renferme des postes de moindre importance tels que la taxe sur les salaires, la taxe sur les primes d'assurance, les taxes diverses sur les sociétés et les entreprises, la taxe sur certains paiements et crédits aux non-résidents, la taxe d'amusement et la taxe d'entrée dans les lieux de divertissement, etc.

H232. Comprend les privilèges, licences et permis, les ventes de biens et services et d'autres recettes de sources propres.

H234-248. Recettes générales brutes de l'administration fédérale par source principale, 1965 à 1975

SOURCE: *Les finances publiques fédérales* (68-211 au catalogue), de 1970 à 1975.

Les séries de 1965 à 1969 ont été préparées par la Division des finances publiques de Statistique Canada et par le ministère des Finances. On trouvera des précisions sur le contenu des diverses classifications dans la publication mentionnée ci-haut et dans les notes au bas des tableaux.

H249-266. Recettes générales brutes des administrations provinciales par source principale, 1965 à 1975

SOURCE: *Les finances publiques provinciales* (68-207 au catalogue), de 1970 à 1975.

Les estimations pour la période de 1965 à 1969 ont été préparées par Statistique Canada et par le ministère des Finances. On trouvera de plus amples précisions sur le contenu des catégories dans les publications mentionnées ci-haut et dans les notes au bas des tableaux.

H267-279. Recettes générales brutes des administrations locales par source principale, 1965 à 1975

SOURCE: *Les finances publiques locales* (68-204 au catalogue), pour la période de 1970 à 1975.

Pour la période de 1965 à 1969, des estimations ont été établies par Statistique Canada et par le ministère des Finances. On trouvera de plus amples précisions au sujet de la classification et du contenu dans les publications mentionnées ci-haut.

H280-291. Recettes générales brutes des administrations provinciales, par province, 1965 à 1975

SOURCE: La même que pour les séries H249-266.

On trouvera dans les publications de référence une classification recoupée des postes de recettes par province, ainsi que d'autres détails.

H292-303. Recettes générales brutes des administrations locales, par province, 1965 à 1975

SOURCE: La même que pour les séries H267-279.

H304-316. Dépenses générales brutes de l'ensemble des administrations publiques par fonction, 1965 à 1975

SOURCE: La même que pour les séries H221-233.

H317-331. Dépenses générales brutes de l'administration fédérale par fonction, 1965 à 1975

SOURCE: La même que pour les séries H234-248.

H332-344. Dépenses générales brutes des administrations provinciales par fonction, 1965 à 1975

SOURCE: La même que pour les séries H249-266.

H345-357. Dépenses générales brutes des administrations locales par fonction, 1965 à 1975

SOURCE: La même que pour les séries H267-279.

H358-369. Dépenses générales brutes des administrations provinciales, par province, 1965 à 1975

SOURCE: La même que pour les séries H280-291.

H370-381. Dépenses générales brutes des administrations locales, par province, 1965 à 1975

SOURCE: La même que pour les séries H292-303.

Statistiques diverses (séries H382-493)

Note générale

La dernière partie de cette section renferme des statistiques diverses qui complètent le tableau général des finances publiques du Canada. Trois courts tableaux de l'édition précédente qui ont été discontinués mais qui présentent un intérêt historique sont répétés.

En outre, de brefs tableaux indiquant le détail des recettes et des dépenses au titre des Régimes de pensions du Canada et de rentes du Québec et au titre de Fonds d'assurance-chômage ont été inclus ici pour plusieurs raisons, même si des renseignements analogues figurent dans d'autres sections de ce volume. Comme on l'a déjà indiqué, les nouvelles séries sur les recettes générales brutes comprennent ces deux fonds. Par contre, les données antérieures sur les dépenses et les recettes publiques les excluent (sauf pour certaines contributions publiques). Ceux qui désirent construire des séries continues de données sur les finances publiques auront donc besoin de ces tableaux également.

Un autre tableau important, qui figure pour la première fois, renferme une grande quantité d'informations sur les transferts fédéraux aux provinces durant l'après-guerre. En dépit de certains problèmes (voir les notes détaillées), ce tableau présente l'image la plus complète et la plus précise de la nature changeante de ces transferts établie d'après une base statistique dont on dispose à l'heure actuelle.

Cette partie de la section renferme également quatre tableaux sur la dette provinciale et municipale par type et par province. En dépit des efforts déployés, il n'a pas été possible de consolider toutes les statistiques de la dette pour produire un tableau sur la dette publique générale aux fins de ce volume. La dette fédérale est présentée dans une autre partie de la section, sur une base légèrement différente. Les tableaux sur la dette provinciale et municipale présentés ici ont été construits de façon à être aussi uniformes que possible dans le temps, en dépit de problèmes divers dont il est fait mention dans les notes détaillées relatives aux tableaux. Bien qu'une quantité considérable d'autres renseignements utiles sur la dette provinciale et, dans une moindre mesure, sur la dette municipale ait été réunie, il a été impossible de remonter plus loin que 1968, ce qui n'est vraiment pas suffisant pour un ouvrage de statistiques historiques. Ceux qui s'intéressent particulièrement à la dette publique du Canada sont assez bien desservis depuis quelques années par diverses publications du gouvernement et de la Banque du Canada (bien que même celles-ci ne fassent pas toujours une distinction adéquate entre la dette garantie de l'administration publique, la dette des entreprises publiques et la dette à la charge des organismes publics), mais il est extrêmement difficile de rassembler des séries historiques utiles sur le plan analytique pour les paliers provinciaux et municipaux.

H382-397. Dette directe et indirecte des administrations provinciales, certaines années, 1933 à 1975

SOURCE: Pour 1961 à 1975, Division des finances publiques, Statistique Canada; pour 1933 à 1960, première édition de *Statistiques historiques du Canada*.

On trouvera des notes et des définitions complètes dans *Finances des administrations publiques provinciales actif, passif, sources et utilisations des fonds* (68-209 au catalogue), ainsi qu'une rétrospective dans *Le système canadien des statistiques de la gestion financière des administrations publiques* (68-506 au catalogue), partie VII, p. 45-51. Les séries à partir de 1968 correspondent exactement à celles de la dernière publication, du point de vue de l'univers observé et du point de vue du classement des transactions. Toutefois, pour assurer la continuité historique, le montant brut de la dette consolidée (H382) a été indiqué après élimination des fonds d'amortissement (H383) afin d'obtenir le montant net de la dette consolidée (H384). Le total de la dette directe et indirecte (H397) ne comprend donc pas les fonds d'amortissement. On estime que les séries présentées sont raisonnablement uniformes de 1933 à 1975.

H398-403. Total de la dette des administrations locales par type, certaines années, 1933 à 1975

SOURCE: *Finances des administrations publiques locales, recettes et dépenses, actif et passif* (68-204 au catalogue).

Les séries extraites du volume précédent pour 1933 à 1960 chevauchent les nouvelles séries présentées dans la source indiquée ci-haut, et on estime qu'elles constituent une série raisonnablement uniforme du point de vue du concept de la dette nette employé dans le volume précédent.

Un changement important s'est produit en 1965, année où la dette des conseils scolaires et des entreprises municipales a été englobée dans la dette des administrations municipales. Auparavant, ces éléments figuraient séparément, à titre de dette indirecte. On ne peut donc indiquer dans le tableau ci-dessus que le total de la dette (nette) directe et indirecte. On ne possède pas tous les renseignements au sujet du montant de la dette municipale détenue par les administrations et organismes provinciaux, et c'est pourquoi on ne conseille pas au lecteur d'essayer de consolider la dette municipale et la dette provinciale. De plus amples détails figurent dans la publication de référence mentionnée ci-haut.

H404-415. Dette directe et indirecte des administrations provinciales, par province, certaines années, 1933 à 1975

SOURCE: La même que pour les séries H382-397.

Voir les notes relatives aux séries H382-397.

H416-427. Total de la dette des administrations locales, par province, certaines années, 1933 à 1975

SOURCE: La même que pour les séries H398-403.

H428-435. Recettes courantes des administrations provinciales, certaines années, 1913 à 1937

SOURCE: La même que pour les séries G310-317 dans le premier volume.

Ce tableau et les deux tableaux suivants sont extraits de la première édition de cet ouvrage. Voir la page 195 de la première édition pour une description générale et des notes détaillées. Ces séries ont été préparées pour le compte de la Commission royale des relations entre le Dominion et les provinces, en procédant à peu près de la même façon que le Bureau fédéral de la statistique à l'époque pour ce qui concerne la distinction entre les recettes et les dépenses, et reflétées dans les tableaux précédents pour les années 1933 à 1969.

H436-447. Dépenses courantes des administrations provinciales, certaines années, 1913 à 1937

Voir la source et les notes relatives aux séries H428-435 ci-dessus.

H448-457. Recettes courantes des administrations provinciales, par province, certaines années, 1913 à 1937

Voir la source et les notes relatives aux séries H428-435 ci-dessus.

H458-465. Compte d'assurance-chômage, 1942 à 1976

SOURCE: Section de l'assurance-chômage et de la main-d'oeuvre, Division du travail, Statistique Canada.

Des changements importants ont été apportés à la Loi sur l'assurance-chômage en 1971, suivant lesquels le champ d'application est devenu presque universel et les périodes de prestations ont été élargies. Comme le montre le tableau, la contribution de l'administration publique a augmenté rapidement après cette date, par suite de la récession de 1974-1975 d'une part, et de l'accroissement des prestations d'autre part. Des changements ont été apportés également en 1971 concernant le système de comptabilité, c'est-à-dire qu'on est passé de l'année financière à l'année civile, le nom du compte, qui a cessé d'être désigné comme «fonds», et le détail statistique des versements. On trouvera de plus amples précisions sur le champ d'application, les prestataires, les bénéficiaires et ainsi de suite dans *Rapport statistique sur l'application de la Loi sur l'assurance-chômage* (73-001 au catalogue), en particulier dans le numéro de janvier 1976. Des tableaux historiques figurent à la fin de chaque publication. On trouvera également des données sur des prestataires et sur les bénéficiaires dans la Section E de ce volume.

H466-473. Recettes et dépenses des Régimes de pensions du Canada et de rentes du Québec, 1965 à 1975

SOURCE: Données sur le Régime de pensions du Canada fournies par le ministère des Finances; pour ce qui concerne le Régime de rentes du Québec, données extraites de *Système de comptabilité nationale, Comptes nationaux des revenus et des dépenses* (13-201 au catalogue).

Les données sur le Régime de pensions du Canada se rapportent à l'année financière pour permettre la comparaison avec d'autres aspects des recettes et dépenses fédérales. Les données sur les recettes et dépenses du Régime de rentes du Québec d'après les comptes nationaux, particulièrement les données les plus récentes couvrant les années 1962 à 1976, se rapportent également à l'année financière.

H468. Le total des recettes représente les cotisations des employeurs et des salariés ainsi que les recettes provenant des intérêts sur les prêts aux provinces.

H470-473. Les recettes et dépenses du Régime de rentes du Québec ont le même contenu que celles décrites ci-haut.

H474-493. Transferts de l'administration fédérale aux provinces et territoires, 1947 à 1975

SOURCE: Ce tableau a été fourni par la Division de la politique fiscale du ministère des Finances, en réponse à une demande exprimée par l'auteur.

Les notes détaillées qui figurent au bas du tableau se rapportent directement aux renvois et ne sont donc pas répétés ici.

Il y a lieu de signaler au lecteur que les accords de «partage des impôts», définis globalement, sont reflétés dans plusieurs colonnes différentes de ce tableau: de 1947 à 1962 sous «compensation pour occupation de domaines fiscaux», de 1962 à 1972 sous «dégrèvements d'impôt» et depuis 1972, sous «impôts provinciaux perçus». Le Québec a été exclu des deux dernières formes d'accord. En outre, la valeur des dégrèvements d'impôt pour l'enseignement postsecondaire est comprise sous dégrèvements et non sous éducation, tandis que les points fiscaux accordés au Québec au titre des programmes établis ne sont pas reflétés dans ce tableau, sauf indirectement sous forme de paiements d'ajustement compris sous «programmes établis». Comme on l'a déjà indiqué, les impôts provinciaux sont levés *directement* par les provinces depuis 1972-73, et l'administration fédérale fait strictement fonction de percepteur. Naturellement, les chiffres de cette colonne ne comprennent pas l'impôt du Québec sur le revenu des particuliers, qui est perçu directement par la province. Pour toutes les provinces (Québec compris), le rendement des impôts provinciaux au taux standard (30.5% de l'impôt fédéral de base plus 10% et l'impôt sur le revenu des sociétés) aurait été (en millions de dollars): 1972-1973, \$3,528; 1973-1974, \$4,411; 1974-1975, \$5,372; et 1975-1976, \$6,544.

Séries H19-34. Dépenses budgétaires de l'administration fédérale, classées par fonction, 1867 à 1975
(en millions de dollars)

Année ¹	Dé- fense ²	Presta- tions aux anciens combattants	Santé	Alloca- tions fami- liales	Paie- ments de sécu- rité de la vieil- lesse	Bien- être ³	Autres dé- pensés de bien- être et de sécurité sociale	Aide à l'édu- cation ⁴	Trans- ports et com- muni- cations	Dévelop- pement éco- nomique ⁵	Service de la dette pu- blique	Admi- nistra- tion géné- rale	Affaires étran- gères ⁶	Paie- ments aux adminis- trations provinciales et municipales	Dé- pensés non classés	Total des dé- pensés budgé- taires
	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34
1975	2,980	684	2,544	1,958	3,934	888	2,122	701	2,222	5,467	3,955	2,492	675	2,666	692	33,979
1974	2,512	621	2,121	1,824	3,445	663	1,879	641	2,205	4,284	3,208	2,092	546	2,639	567	29,245
1973	2,236	538	1,798	995	3,025	510	1,617	555	2,230	3,582	2,592	1,700	437	1,874	467	22,028
1972	1,908	452	1,643	610	2,524	480	604	588	1,163	2,419	2,321	1,612	384	1,521	435	18,645
1971	1,840	423	1,476	616	2,205	460	657	561	1,023	2,167	2,138	1,391	314	1,426	348	17,046
1970	1,773	410	1,193	619	1,907	397	573	463	940	1,857	1,920	1,264	282	1,229	263	15,089
1969	1,791	422	922	620	1,731	301	469	315	893	1,776	1,717	1,144	243	932	386	13,662
1968	1,763	428	674	616	1,541	270	390	287	910	1,527	1,480	1,055	227	867	273	12,309
1967	1,760	401	549	612	1,388	250	336	114	951	1,473	1,301	816	217	738	364	11,260
1966	1,651	391	447	607	1,073	192	350	90	887	1,205	1,191	744	230	515	298	9,871
1965	1,555	370	373	601	927	147	251	29	790	944	1,111	707	153	466	237	8,662
1964	1,582	352	498	575	885	182	309	138	818	999	1,051	509	104	399	103	8,104
1963	1,730	333	452	538	808	172	248	175	786	602	994	446	72	295	34	7,681
1962	1,606	335	393	532	734	159	233	246	751	554	918	447	63	308	16	7,305
1961	1,652	332	367	521	625	143	193	58	757	582	839	424	76	567	9	7,145
1960	1,538	292	270	506	592	103	166	29	681	532	798	367	85	563	7	6,551
1959	1,537	288	227	491	575	91	138	36	633	478	784	388	83	543	7	6,278
1958	1,654	289	132	475	559	74	123	34	608	421	648	378	61	490	6	5,951
1957	1,712	277	65	438	474	108	108	72	499	314	567	406	48	401	54	5,482
1956	1,830	252	62	398	379	38	96	21	408	283	534	411	47	406	54	5,218
1955	1,838	249	56	383	366	30	87	10	341	244	514	292	33	359	5	4,787
1954	1,762	240	53	367	353	24	84	10	359	213	502	287	35	363	5	4,657
1953	1,891	239	50	350	339	23	83	10	299	228	486	279	37	345	56	4,722
1952	1,959	241	45	334	323	22	85	11	260	214	465	237	32	342	77	4,646
1951	1,447	216	41	321	76	83	78	12	244	172	531	300	29	130	80	3,759
1950	787	217	33	310	--	106	86	5	219	245	439	222	15	126	93	2,901
1949	387	247	30	298	--	97	67	4	243	191	451	170	11	105	149	2,449
1948	269	277	19	271	--	67	68	5	200	180	475	150	15	102	79	2,175
1947	196	341	8	263	--	59	89	10	159	137	467	156	26	156	128	2,196
1946	388	605	6	245	--	45	89	16	133	132	477	165	4	109	220	2,634
1945	2,942	402	2	173	--	43	68	14	129	138	438	130	4	113	543	5,136
1944	4,000	114	1	--	--	41	48	3	143	132	340	139	1	108	175	5,246
1943	4,242	70	1	--	--	34	41	6	190	148	262	67	2	110	152	5,322
1942	2,563	62	1	--	--	31	36	7	136	81	203	70	3	109	1,107	4,387
1941	1,268	58	1	--	--	32	19	7	71	98	172	90	1	36	33	1,885
1940	730	60	1	--	--	50	10	1	86	48	146	67	1	19	33	1,250
1939	126	60	1	--	--	70	8	1	120	79	135	38	1	19	24	681
1938	35	57	1	--	--	72	6	1	123	54	133	45	2	21	3	553
1937	33	56	--	--	--	97	6	--	105	29	132	42	2	21	11	534
1936	23	57	--	--	--	99	7	--	108	26	138	37	1	17	19	532
1935	17	55	1	--	--	96	6	--	98	36	135	37	1	18	33	533
1934	14	55	1	--	--	76	5	--	102	30	139	26	2	15	15	478
1933	13	55	1	--	--	48	5	--	111	22	140	30	1	15	17	458
1932	14	56	1	--	--	48	5	--	161	57	135	33	1	15	7	532
1931	18	61	1	--	--	48	6	--	81	38	121	34	1	14	26	449
1930	23	57	1	--	--	10	7	--	115	35	121	29	1	19	22	442
1929	22	50	1	--	--	2	6	--	108	35	122	29	1	14	15	405
1928	20	63	1	--	--	1	6	1	86	39	125	28	1	14	9	394
1927	18	62	1	--	--	2	6	1	82	32	129	23	1	14	10	360
1926	15	46	1	--	--	--	5	1	80	32	130	21	--	13	17	359
1925	14	46	1	--	--	--	5	1	74	36	131	20	--	13	15	356
1924	13	45	1	--	--	--	5	1	74	37	135	17	--	13	12	352
1923	13	45	1	--	--	--	6	1	84	39	136	19	1	13	14	372
1922	14	48	1	--	--	1	6	1	150	35	138	20	--	12	17	441
1921	18	56	1	--	--	1	6	1	161	46	135	23	--	12	18	476
1920	30	76	1	--	--	--	5	1	164	59	140	20	1	12	22	529
1919	347	75	1	--	--	2	3	--	61	62	125	23	--	12	29	740
1918	439	30	--	--	--	4	--	--	86	24	77	8	--	11	16	696
1917	344	8	--	--	--	4	--	--	94	32	48	16	--	11	16	574
1916	312	3	--	--	--	3	--	--	69	30	36	14	--	12	18	497
1915	173	1	--	--	--	3	--	--	85	26	21	10	--	12	8	338
1914	72	1	--	--	--	3	--	--	79	43	16	13	--	12	8	246
1913	14	--	--	--	--	4	--	--	91	35	13	15	--	11	3	185
1912	11	--	--	--	--	5	--	--	69	18	13	10	--	13	4	143
1911	10	--	--	--	--	3	--	--	63	19	12	8	--	10	11	136
1910	9	--	--	--	--	--	2	--	61	16	13	8	--	9	4	122
1909	6	--	--	--	--	2	--	--	54	18	13	8	--	9	4	114
1908	7	--	--	--	--	2	--	--	73	19	12	7	--	9	4	132
1907	7	--	--	--	--	2	--	--	58	14	11	6	--	9	3	110
1906 ⁷	4	--	--	--	--	2	--	--	30	9	7	4	--	7	3	65
1905	6	--	1	--	--	2	--	--	36	12	11	5	--	7	2	81
1904	4	--	1	--	--	2	--	--	34	12	11	6	--	5	4	77
1903	4	--	1	--	--	2	--	--	26	9	11	5	--	10	4	70
1902	3	--	1	--	--	2	--	--	23	8	11	4	--	4	4	59
1901	3	--	1	--	--	2	--	--	25	9	11	4	--	4	3	61
1900	3	--	1	--	--	2	--	--	24	5	11	4	--	4	3	56
1899	4	--	1	--	--	2	--	--	19	5	11	4	--	4	2	50
1898	3	--	1	--	--	1	--	--	20	5	11	4	--	4	2	49
1897	2	--	1	--	--	1	--	--	16	3	11	4	--	4	2	43
1896	3	--	1	--	--	1	--	--	14	2	11	4	--	4	2	41
1895	2	--	1	--	--	1	--	--	16	2	11	4	--	4	1	42
1894	2	--	1	--	--	1	--	--	14	3	11	5	--	4	2	41
1893	1	--	--	--	--	1	--	--	15	3	10	4	--	4	1	41
1892	2	--	--	--	--	1	--	--	14	3	10	4	--	4	1	39
1891	1	--	--	--	--	1	--	--	14	3	10	4	--	4	4	40
1890	1	--	--	--	--	1	--	--	15	3	10	4	--	4	1	39
1889	1	--	--	--	--	1	--	--	16	3	10	4	--	4	2	40
1888	1	--	--	--	--	1	--	--	15	4	10	4	--	4	3	42
1887	2	--	--	--	--	1	--	--	14	5	10	4	--	4	4	43
1886	2	--	--	--	--	2	--	--	15	4	10	2	--	4	1	40
1885	5	--	--	--	--	2	--	--	19	7	10	4	--	4	9	60
1884	3	--	--	--	--	2	--	--	22	3	9	3	--	4	2	48
1883	1	--	--	--	--	2	--	--	23	5	8	3	--	4	11	57
1882	1	--	--	--	--	2	--	--	20	4	8	3	--	4	1	42
1881	1	--</														

Séries H35-51. Total de la dette directe et indirecte de l'administration fédérale moins les fonds d'amortissement, par type, 1967 à 1975
(en millions de dollars)

Année ¹	Dette non échue moins les fonds d'amortissement			Bons du Trésor	Dette directe				Dépôts et certificats d'épargne	Comptes de rentes, d'épargne et de pensions ²	Autres éléments de dette directe	Montant net total, de dette directe	Dette indirecte		Total, dette indirecte	Total, dette directe et indirecte	Compte de placement des valeurs mobilières
	Date d'obligation	Fonds d'amortissement	Montant net		Billets	Billets du Dominion du Canada		Montant net					Obligations garanties ¹	Autres garanties			
						Moins la réserve d'espèces	Moins les prêts aux banques à charte										
35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	
1975	31,202	4	31,197	6,495	-	-	-	3	25,570	7,782	17,048	583	16,541	17,124	88,172	83	
1974	27,456	-	27,456	5,630	-	-	-	3	22,328	6,597	62,014	596	15,305	15,631	77,645	81	
1973	24,286	-	24,286	4,905	-	-	-	3	19,229	6,470	54,874	603	13,254	13,857	68,731	68	
1972	24,749	-	24,749	4,290	-	-	-	3	16,793	4,931	50,766	815	11,919	12,734	63,500	64	
1971	23,429	15	23,413	3,830	-	-	-	4	14,898	4,284	46,429	822	10,828	11,649	58,078	57	
1970	21,466	7	21,459	3,735	-	-	-	4	13,047	3,362	41,617	1,005	9,532	10,537	52,144	56	
1969	19,742	14	19,728	2,895	-	-	-	4	11,463	2,745	36,835	1,051	8,710	9,761	46,595	97	
1968	19,281	6	19,255	2,840	-	-	-	8	8,989	2,770	34,771	1,131	7,896	9,027	43,799	44	
1967	18,100	8	18,092	2,480	-	-	-	19	8,517	2,939	32,046	1,197	7,367	8,564	40,610	44	
1966	17,630	3	17,627	2,310	-	-	-	21	7,486	2,169	29,216	1,276	7,004	8,279	37,892	198	
1965	16,960	-	16,960	2,150	-	-	-	22	6,175	1,658	26,965	1,332	6,200	7,621	34,586	82	
1964	16,838	-	16,838	2,140	-	-	-	23	5,676	1,634	26,311	1,368	5,701	7,069	33,380	63	
1963	16,510	-	16,510	2,230	-	-	-	25	5,131	1,758	25,654	1,378	5,111	6,488	32,142	100	
1962	15,797	22	15,775	2,165	-	-	-	26	4,747	1,811	24,523	1,381	4,611	5,992	30,516	34	
1961	15,061	19	15,041	1,885	-	-	-	27	4,244	1,453	22,851	1,636	4,112	5,748	28,399	95	
1960	14,133	17	14,116	1,935	-	-	-	29	3,956	1,337	21,372	1,673	3,344	5,016	26,389	102	
1959	13,765	85	13,680	2,125	-	-	-	29	3,565	1,290	20,690	1,430	2,945	4,375	25,065	78	
1958	13,979	83	13,896	1,595	-	-	-	34	3,302	1,151	19,978	988	2,254	3,242	23,220	98	
1957	12,720	70	12,650	1,525	-	-	-	35	2,713	1,041	18,621	1,632	2,051	2,853	20,453	80	
1956	12,743	211	12,533	1,626	-	-	-	36	2,427	1,149	17,769	793	1,263	2,046	19,815	204	
1955	13,308	211	13,097	2,100	-	-	-	36	2,186	1,121	18,540	793	711	1,504	20,044	722	
1954	12,906	191	12,716	1,590	-	-	-	37	1,977	1,088	17,417	908	353	1,262	18,679	46	
1953	13,176	102	13,074	1,400	-	-	-	38	1,773	1,212	17,497	671	120	791	18,288	18	
1952	13,281	28	13,253	1,550	-	-	-	39	1,567	1,218	17,008	523	44	674	16,152	60	
1951	13,295	26	13,270	1,400	-	-	-	38	1,416	859	16,983	529	69	598	17,580	59	
1950	13,602	23	13,580	1,400	-	-	-	38	979	694	16,690	577	38	615	17,305	10	
1949	13,773	8	13,765	1,300	-	-	-	39	811	801	16,715	571	70	641	17,356	19	
1948	13,915	-	14,115	1,300	-	-	-	38	718	766	16,937	555	29	583	17,520	456	
1947	14,198	-	14,198	1,300	-	-	-	36	611	1,045	17,190	542	21	642	17,732	34	
1946	14,718	-	14,718	1,280	-	-	-	36	527	1,138	17,695	567	15	582	18,277	276	
1945	14,596	-	14,596	1,696	-	-	-	36	458	1,108	17,893	541	9	550	18,443	152	
1944	11,654	-	11,654	1,886	-	-	-	34	407	934	14,913	607	85	691	15,605	336	
1943	9,312	-	9,312	1,400	-	-	-	39	307	696	16,621	691	54	753	12,566	185	
1942	6,524	-	6,524	1,370	-	-	-	24	425	473	8,815	717	90	807	9,622	34	
1941	5,345	-	5,345	520	-	-	-	22	331	473	6,630	819	136	955	7,585	42	
1940	3,892	5	3,887	480	-	-	-	22	264	350	5,003	984	122	1,106	6,109	30	
1939	3,541	67	3,474	155	-	-	-	23	243	67	3,962	1,085	68	1,153	5,114	7	
1938	3,231	70	3,161	155	-	-	-	23	221	56	3,816	1,086	83	1,173	4,789	49	
1937	3,165	66	3,099	150	-	-	-	23	201	67	3,540	1,051	18	1,069	4,609	-	
1936	3,187	62	3,126	150	-	-	-	22	177	68	3,543	1,003	15	1,018	4,561	-	
1935	3,145	58	3,087	120	-	-	-	22	151	52	3,322	995	96	1,091	4,523	1	
1934	2,869	55	2,815	193	-	-	-	23	126	50	3,406	987	104	1,092	4,298	4	
1933	2,734	69	2,664	125	173	71	40	61	23	110	2,218	923	44	1,086	4,163	60	
1932	2,606	66	2,540	110	181	70	48	63	24	99	43	2,878	996	28	1,024	3,902	10
1931	2,564	62	2,502	15	157	65	32	61	24	90	43	2,735	1,001	-	1,001	3,736	4
1930	2,379	60	2,319	-	141	82	7	53	25	80	45	2,522	955	-	955	3,477	1
1929	2,284	56	2,227	122	114	68	50	56	26	70	46	2,429	837	-	837	3,265	-
1928	2,308	53	2,255	-	205	61	84	60	28	61	48	2,503	714	-	714	3,217	-
1927	2,409	49	2,360	-	189	95	36	57	31	52	46	2,546	667	-	667	3,213	-
1926	2,481	46	2,435	-	172	101	13	59	32	43	44	2,613	618	-	618	3,237	-
1925	2,444	42	2,402	70	183	99	10	74	33	36	45	2,660	581	-	581	3,240	-
1924	2,416	38	2,377	122	207	124	15	68	34	28	49	2,678	527	-	527	3,205	-
1923	2,444	36	2,408	91	217	103	23	90	34	26	44	2,693	526	-	526	3,219	-
1922	2,487	33	2,453	95	243	130	14	99	32	21	46	2,745	454	-	454	3,199	-
1921	2,452	30	2,422	144	242	86	47	109	35	17	44	2,699	249	-	249	3,018	-
1920	2,477	27	2,450	76	278	84	87	107	39	14	46	2,732	223	-	223	2,955	-
1919	2,554	22	2,532	74	312	105	110	97	42	12	47	2,804	174	-	174	2,978	-
1918	2,204	19	2,185	74	289	122	72	95	53	11	46	2,464	174	-	174	2,638	-
1917	1,428	17	1,411	75	251	120	29	102	53	10	46	1,697	174	-	174	1,871	-
1916	979	14	965	100	183	119	13	52	56	9	55	1,236	174	-	174	1,410	-
1915	621	13	608	25	178	121	1	56	54	7	52	802	172	-	172	974	-
1914	401	11	390	20	157	95	5	57	54	6	63	589	160	-	160	750	-
1913	304	9	294	8	118	101	-	17	56	5	54	434	116	-	116	550	-
1912	261	14	247	-	112	99	-	13	57	4	49	371	89	-	89	460	-
1911	287	12	274	-	113	99	-	14	58	3	47	397	66	-	66	463	-
1910	276	11	265	-	90	75	-	16	58	3	48	389	-	-	-	389	-
1909	262	15	248	17	87	70	-	17	58	2	44	386	-	-	-	386	-
1908	283	39	244	14	79	62	-	18	60	1	42	378	-	-	-	378	7
1907	229	42	187	9	61	42	-	19	63	1	46	324	-	-	-	324	7
1906	215	46	169	1	55	38	-	17	63	1	46	296	-	-	-	296	1
1905	213	48	165	3	50	35	-	15	62	1	64	309	-	-	-	309	2
1904	217	47	170	3	47	35	-	12	62	1	48	295	-	-	-	295	3
1903	217	45	172	5	42	29	-	12	62	-	39	291	-	-	-	291	5
1902	237	54	183	-	39	26	-	13	61	-	25	282	-	-	-	282	-
1901	237	51	186	-	33	19	-	14	58	-	38	297	-	-	-	297	-
1900	237	48	188	-	28	15	-	13	56	-	34	292	-	-	-	292	-
1899	237	46	191	-	26	13	-	14	53	-	30	288	-	-	-	288	-
1898	237	43	193	4	24	13	-	11	50	-	30	289	-	-	-	289	-
1897	237	41	196	-	22	11	-	11	50	-	29	287	-	-	-	287	-
1896	227	39	189	5	22	11	-	12	49	-	29	283	-	-	-	283	-
1895	228	36	192	2	20	9	-	12	47	-	29	281	-	-	-	281	-
1894	225	34	191	-	20	8	-	12	45	-	29	276	-	-	-	276	1
1893	215	32	182	2	20	8	-	12	43	-	28	268	-	-	-	268	1
1892	210	31	179	2	19	6											

Séries H52-74. Recettes générales nettes de l'ensemble des administrations publiques par source principale¹, certaines années, 1933 à 1969

(en millions de dollars)

Année ²	Impôts												Privilèges, licences et permis					Sociétés des alcools	Autres entreprises publiques	Subventions tenant lieu d'impôts	Autres recettes ⁷	Total, recettes nettes	
	Impôt sur le revenu				Ventes générales	Carburant	Autres ventes	Droits et taxes d'accise	Droits de douane	Biens mobiliers et immobiliers ³	Droits de succession	Autres ⁴	Total, impôts	Régie des alcools	Véhicules automobiles	Ressources naturelles	Autres						Total
	Sociétés	Particuliers	Non-résidents	Total																			
52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	
1969	3,701	7,731	249	11,681	3,970	1,020	293	894	818	3,326	241	843	23,085	89	363	638	155	1,245	416	285	36	1,672	26,740
1968	2,873	6,099	206	9,178	3,494	944	258	885	762	2,999	234	520	19,273	85	325	609	141	1,159	388	250	21	1,431	22,522
1967	2,417	5,112	220	7,749	3,405	793	194	860	746	2,681	211	358	16,998	69	325	508	110	1,012	363	231	26	1,169	19,798
1966	2,307	4,159	204	6,670	3,083	744	163	775	778	2,314	219	298	15,042	63	254	522	130	970	327	225	24	744	17,332
1965	2,282	3,472	170	5,924	2,731	680	114	740	686	1,792	216	290	13,172	62	244	520	104	931	298	220	23	748	15,393
1964	2,124	3,043	144	5,311	2,318	616	78	679	622	1,771	181	326	11,902	60	222	446	95	823	251	194	6	721	13,896
1963	1,787	2,557	125	4,469	1,898	540	74	666	581	1,683	176	215	10,301	56	211	372	92	730	233	164	24	644	12,096
1962	1,693	2,378	129	4,200	1,666	484	69	641	645	1,587	159	201	9,654	53	187	319	86	645	217	142	21	570	11,248
1961	1,570	2,137	112	3,819	1,485	450	64	624	535	1,445	150	205	8,777	51	182	300	80	613	197	155	11	529	10,282
1960	1,649	2,002	88	3,739	1,283	403	60	633	499	1,340	145	188	8,290	47	172	281	72	572	–	342	–	511	9,715
1959	1,483	1,807	73	3,363	1,285	383	57	621	526	1,205	145	163	7,748	45	165	309	72	591	–	321	–	478	9,138
1958	1,302	1,548	61	2,911	1,113	364	57	557	487	1,069	128	78	6,764	38	146	270	66	520	–	325	–	460	8,069
1957	1,510	1,676	64	3,250	1,115	347	52	549	498	982	124	69	6,986	41	140	282	59	522	–	283	–	426	8,217
1956	1,398	1,562	76	3,036	1,125	301	48	538	549	868	144	67	6,676	33	128	293	56	510	–	318	–	391	7,895
1955	1,135	1,318	66	2,519	994	270	46	510	481	771	139	75	5,805	33	114	261	52	460	–	235	–	373	6,873
1954	1,116	1,309	61	2,486	881	241	45	478	397	716	85	64	5,393	31	94	188	47	360	–	218	–	324	6,295
1953	1,296	1,278	54	2,628	875	224	46	524	407	657	70	72	5,503	32	88	198	43	361	–	222	–	368	6,454
1952	1,342	1,225	54	2,621	836	200	41	508	390	607	71	80	5,354	31	81	– ⁶	201	313	–	207	–	362	6,236
1951	1,304	977	55	2,336	716	182	38	517	347	538	72	81	4,827	28	73	– ⁶	168	269	–	187	–	262	5,545
1950	961	652	62	1,675	561	157	34	455	296	407	65	116	3,766	27	67	101	42	237	–	183	–	254	4,440
1949	707	622	48	1,377	481	139	35	378	226	375	59	104	3,174	26	58	83	39	206	–	163	–	247	3,790
1948	625	763	43	1,431	440	125	31	448	223	343	55	96	3,192	25	50	62	33	170	–	155	–	303	3,820
1947	653	660	36	1,349	416	114	19	446	293	311	62	80	3,090	24	46	44	30	144	–	149	–	410	3,793
1946	682	671	30	1,383	335	110	18	423	237	282	58	62	2,908	21	38	44	28	131	–	168	–	542	3,749
1945	645	687	28	1,360	242	89	17	425	129	284	46	33	2,625	20	32	– ⁶	64	116	–	187	–	696	3,624
1943	741	700	27	1,468	331	71	8	331	288	266	39	36	2,838	– ⁵	30	34	22	–	–	– ⁵	–	249	3,173
1941	353	311	28	692	259	85	6	201	245	256	34	48	1,826	– ⁵	32	35	20	–	–	– ⁵	–	160	2,073
1939	89	61	11	161	145	53	3	87	107	249	28	49	882	– ⁵	28	25	18	–	–	– ⁵	–	124	1,077
1937	79	55	10	144	144	39	3	76	113	241	37	47	844	– ⁵	26	26	18	–	–	– ⁵	–	113	1,027
1933	31	38	5	74	61	26	3	67	81	235	13	39	599	– ⁵	21	13	16	–	–	– ⁵	–	93	742

¹ Après élimination des transferts entre les administrations publiques. Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest sont pris en compte dans la portion provinciale à partir de 1954, et dans la portion municipale à partir de 1957.

² Les chiffres se rapportent à l'année financière se terminant le plus près du 31 décembre de l'année désignée.

³ Comprend l'impôt sur les biens commerciaux, la capitation et les cotisations spéciales.

⁴ Comprend les primes d'assurance-hospitalisation.

⁵ Compris dans «autres recettes».

⁶ Compris dans «autres privilèges, licences et permis».

⁷ Comprend les ventes et services, les amendes et pénalités, les recettes postales, les recettes provenant des lingots et du monnayage ainsi que les non-recettes et les recettes exceptionnelles.

Séries H75-91. Recettes générales nettes de l'administration fédérale par source principale, certaines années, 1933 à 1969
(en millions de dollars)

Année ¹	Impôts											Privilèges, licences et permis			Entreprises publiques	Autres recettes	Total, recettes nettes
	Impôt sur le revenu				Ventes générales	Carburant	Droits et taxes d'accise	Droits de douane	Droits de succession	Autres	Total, recettes fiscales	Ressources naturelles	Autres	Total			
	Sociétés	Particuliers	Non- résidents	Total													
75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	
1969	2,839	5,588	249	8,676	2,294	–	894	818	101	6	12,789	7	21	27	247	470	13,914
1968	2,213	4,334	206	6,753	2,098	–	885	762	112	9	10,619	13	16	29	200	447	11,536
1967	1,821	3,650	220	5,691	2,146	–	860	746	102	12	9,557	4	12	16	190	353	10,327
1966	1,743	3,050	204	4,997	2,073	–	775	778	101	–	8,723	8	31	39	164	322	9,372
1965	1,759	2,637	170	4,566	1,917	–	740	686	108	–	8,018	12	27	39	157	371	8,695
1964	1,669	2,535	144	4,348	1,588	–	679	622	89	–	7,326	6	22	28	139	335	7,940
1963	1,375	2,168	125	3,668	1,278	–	666	581	91	–	6,283	5	24	29	125	350	6,855
1962	1,298	2,018	129	3,445	1,108	–	641	645	87	–	5,928	4	23	26	107	302	6,427
1961	1,302	2,052	112	3,466	1,045	–	624	535	85	1	5,754	4	21	24	122	284	6,249
1960	1,380	1,941	88	3,409	991	–	633	499	85	1	5,618	4	19	23	108	354	6,102
1959	1,234	1,752	74	3,060	1,003	–	621	526	88	1	5,299	6	20	26	88	323	5,736
1958	1,076	1,500	61	2,637	868	–	557	487	72	1	4,622	11	19	30	100	314	5,066
1957	1,296	1,635	64	2,995	879	–	549	498	71	2	4,994	4	17	21	78	302	5,395
1956	1,336	1,526	76	2,938	896	–	538	549	80	18	5,019	5	16	21	125	276	5,441
1955	1,081	1,288	66	2,435	802	–	510	481	67	17	4,312	4	15	19	60	277	4,668
1954	1,067	1,284	61	2,412	715	–	478	397	45	16	4,063	3	13	16	51	234	4,364
1953	1,247	1,278	54	2,579	733	–	524	407	39	15	4,297	3	11	14	61	278	4,650
1952	1,277	1,225	54	2,556	705	–	508	390	38	24	4,221	– ³	17	17	47	290	4,575
1951	1,141 ²	977	55	2,173	598	–	517	347	38	18	3,691	– ³	16	16	40	189	3,936
1950	834 ²	652	62	1,548	460	–	455	296	34	17	2,810	2	14	16	44	182	3,052
1949	601 ²	622	48	1,271	403	–	378	226	30	15	2,323	1	14	15	28	179	2,545
1948	537 ²	763	43	1,343	377	–	448	223	26	19	2,436	3	10	13	28	238	2,715
1947	591 ²	660	36	1,287	372	2	446	293	31	21	2,452	2	9	11	27	350	2,840
1946	681 ²	671	30	1,382	298	36	423	237	24	27	2,427	2	9	11	48	487	2,973
1945	645 ²	687	28	1,360	212	30	425	129	21	25	2,202	– ³	11	11	90	654	2,957
1943	740 ²	698	27	1,465	305	25	331	288	15	7	2,436	1	5	6	50	91	2,583
1941	321 ²	296	28	645	236	25	201	245	7	2	1,361	1	3	4	8	68	1,441
1939	78	46	11	135	137	–	87	107	–	2	468	1	2	3	1	52	524
1937	70	40	10	120	138	–	76	113	–	2	449	–	3	3	1	49	502
1933	27	29	5	61	61	–	67	81	–	2	272	–	3	3	–	40	315

¹ Les chiffres se rapportent à l'année financière se terminant le plus près du 31 décembre de l'année désignée.

² Comprend l'impôt sur les bénéfices exceptionnels.

³ Compris dans «autres privilèges, licences et permis».

Séries H92-112. Recettes générales nettes des administrations provinciales par source principale, certaines années, 1933 à 1969

(en millions de dollars)

Année ¹	Impôts										Privilèges, licences et permis					Entreprises propres		Autres recettes	Recettes générales nettes	Transferts d'autres administrations publiques (inconditionnels)	Total, recettes générales nettes
	Impôt sur le revenu			Ventes générales	Carburant	Autres ventes	Biens mobiliers et immobiliers	Droits de succession	Autres	Total, impôts	Régie des alcools	Véhicules automobiles	Ressources naturelles	Autres	Total	Sociétés des alcools	Autres entreprises propres				
	Sociétés	Particuliers	Total																		
92	93	94	95	96	97	98	99	100	101	102	103	104	105	106	107	108	109	110	111	112	
1969	862	2,142	3,004	1,675	1,020	282	42	141	816	6,979	89	363	631	55	1,139	416	10	14	8,923	970	9,893
1968	660	1,764	2,425	1,396	944	247	36	122	500	5,670	85	325	596	57	1,062	388	12	9	7,442	863	8,305
1967	596	1,462	2,058	1,260	792	182	35	109	338	4,774	69	325	503	37	934	363	9	8	6,256	786	7,042
1966	565	1,109	1,673	1,010	744	163	23	118	281	4,010	63	254	514	45	876	327	28	8	5,380	522	5,902
1965	523	834	1,357	813	680	114	11	108	271	3,354	62	244	508	42	856	298	26	6	4,629	471	5,101
1964	455	508	963	726	616	78	10	92	215	2,700	60	222	440	39	761	251	26	17	3,833	374	4,208
1963	412	389	801	562	539	70	9	86	198	2,265	56	211	367	36	669	233	13	15	3,260	259	3,519
1962	395	360	755	516	484	65	9	72	187	2,088	53	187	316	34	589	217	8	9	2,977	279	3,256
1961	268	85	353	355	450	61	9	66	189	1,482	51	182	296	32	561	197	7	18	2,315	542	2,857
1960	269	61	330	212	402	57	8	60	177	1,246	47	172	277	28	524	191		53	2,014	538	2,552
1959	249	54	303	209	382	55	8	56	155	1,168	45	164	303	27	539	186		52	1,945	518	2,463
1958	226	48	274	187	364	53	9	56	67	1,010	38	146	259	23	466	180		53	1,709	467	2,176
1957	214	41	255	183	347	49	8	53	60	955	40	140	278	20	478	167		40	1,640	382	2,022
1956	62	36	98	178	300	45	8	64	39	732	33	128	288	20	469	157		37	1,395	395	1,790
1955	54	30	84	149	269	43	7	72	40	664	33	114	257	18	422	141		32	1,259	352	1,611
1954	49	25	74	129	240	43	7	40	33	566	31	94	185	17	327	130		30	1,053	359	1,412
1953	49	–	49	108	224	44	6	31	44	506	32	88	195	16	331	128		28	993	341	1,334
1952	65	–	65	101	200	39	7	33	42	487	31	81	– ²	170	282	130		25	924	334	1,258
1951	163	–	163	91	182	36	7	34	53	566	28	73	– ²	139	240	118		25	949	127	1,070
1950	127	–	127	76	157	34	7	31	46	478	27	67	99	14	207	115		28	828	123	951
1949	106	–	106	62	139	35	6	29	41	418	26	58	82	12	178	111		26	733	108	841
1948	88	–	88	48	125	31	6	29	36	363	25	50	59	11	145	107		27	642	103	745
1947	62	–	62	31	112	19	7	31	25	287	24	46	42	11	123	103		27	540	150	690
1946	1	–	1	25	74	18	7	34	6	165	21	38	42	10	111	104		21	401	101	502
1945	–	–	–	21	59	16	6	25	4	131	20	32	– ²	47	9	80		12	322	107	429
1943	–	1	1	18	46	8	7	24	4	108	– ³	30	33	10	–	– ³		70	251	110	361
1941	31	11	42	16	60	6	5	27	22	178	– ³	32	34	9	–	– ³		49	302	37	339
1939	11	12	23	3	53	3	6	28	23	139	– ³	28	24	9	–	– ³		36	236	22	258
1937	9	12	21	2	39	3	4	37	23	129	– ³	26	25	9	–	– ³		32	221	24	245
1933	3	5	8	–	26	3	4	13	19	73	– ³	20	13	8	–	– ³		19	133	19	152

¹ Les chiffres se rapportent à l'année financière se terminant le plus près du 31 décembre de l'année désignée.

² Compris dans «autres privilèges, licences et permis».

³ Compris dans «autres recettes».

Séries H113-123. Recettes générales nettes des administrations municipales par source principale, certaines années, 1933 à 1969
(en millions de dollars)

Année ¹	Impôts					Recettes non fiscales			Total, recettes fiscales et non fiscales	Subsides provenant d'autres administrations publiques ³	Total, recettes nettes
	Ventes générales	Autres ventes	Biens mobiliers et immobiliers	Autres	Total impôts	Privi-lèges, licences et permis	Entre-prises publiques	Autres recettes ²			
	113	114	115	116	117	118	119	120	121	122	123
1969	–	11	3,284	22	3,317	79	64	444	3,903	337 ²	4,240
1968	–	11	2,962	11	2,984	68	59	434	3,544	321 ²	3,865
1967	–	11	2,646	8	2,667	62	58	429	3,215	283 ²	3,498
1966	–	–	2,291	17	2,308	55	57	158	2,579	280 ²	2,859
1965	–	–	1,781	19	1,800	36	62	171	2,069	222	2,291
1964	5	–	1,760	111	1,876	34	35	178	2,123	190	2,312
1963	58	3	1,674	17	1,753	32	50	146	1,981	112	2,093
1962	42	3	1,578	14	1,639	29	48	129	1,844	110	1,942
1961	85	3	1,437	15	1,540	28	37	113	1,718	106	1,824
1960	82	4	1,331	7	1,424	25	41	104	1,594	99	1,693
1959	74	3	1,196	8	1,281	25	45	103	1,454	91	1,545
1958	58	4	1,060	10	1,132	24	45	93	1,294	85	1,379
1957	53	3	974	7	1,037	22	37	84	1,180	74	1,254
1956	51	3	860	10	924	20	35	78	1,057	52	1,109
1955	43	3	764	18	828	19	32	64	943	45	988
1954	37	2	709	15	763	17	36	60	876	42	918
1953	34	2	651	13	700	16	33	62	811	30	841
1952	30	2	600	14	646	14	30	47	737	29	766
1951	27	2	531	10	570	13	29	48	660	24	684
1950	25	–	400	53	478	14	24	44	560	15	575
1949	16	–	369	48	433	13	24	42	512	9	521
1948	15	–	337	41	393	12	20	38	463	8	471
1947	13	–	304	34	351	10	19	33	413	6	419
1946	12	–	275	29	316	9	16	34	375	7	382
1945	9	1	278	4	292	6	17	30	345	6	351
1943	8	–	260	25	293	8	14	26	341	7	348
1941	7	–	251	24	286	8	12	25	331	3	334
1939	5	–	243	23	275	7	10	25	317	5	322
1937	4	–	237	21	266	6	9	23	304	3	307
1933	–	–	231	18	253	5	6	30	294	–	294

¹ Les chiffres se rapportent à l'année financière se terminant le plus près du 31 décembre de l'année désignée.

² Comprend ventes et services, amendes et pénalités.

³ Comprend les subventions tenant lieu d'impôts à l'égard d'entreprises fédérales et provinciales.

Séries H124-135. Total des recettes générales nettes des administrations provinciales, par province, certaines années, 1933 à 1969
(en millions de dollars)

Année ¹	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon et Territoires du Nord-Ouest	Total ²
	124	125	126	127	128	129	130	131	132	133	134	135
1969	221	46	302	287	2,962	3,525	408	346	742	1,025	30	9,893
1968	195	39	233	239	2,636	2,777	336	343	651	833	21	8,305
1967	167	34	213	213	2,291	2,304	293	313	503	696	16	7,042
1966	128	28	167	153	1,820	1,977	222	293	469	634	12	5,902
1965	112	25	150	128	1,600	1,603	199	266	453	554	10	5,101
1964	94	21	129	109	1,240	1,358	162	236	383	464	9	4,208
1963	81	19	114	95	948	1,182	136	217	320	398	8	3,519
1962	76	19	114	90	865	1,095	131	201	294	364	7	3,256
1961	69	18	102	84	758	927	118	157	273	346	4	2,857
1960	64	16	92	87	641	833	104	149	246	320	—	2,552
1959	60	14	90	77	605	778	100	146	279	314	—	2,463
1958	62	13	76	71	557	647	77	141	236	296	—	2,176
1957	39	9	64	62	515	595	74	136	246	282	—	2,022
1956	37	8	58	57	446	482	66	122	241	273	—	1,790
1955	33	8	54	53	413	432	59	103	225	231	—	1,611
1954	33	8	51	51	339	399	57	99	175	200	—	1,412
1953	32	8	49	49	299	371	56	98	186	186	—	1,334
1952	32	7	47	47	285	365	55	91	144	185	—	1,258
1951	25	6	39	41	277	304	46	75	106	157	—	1,076
1950	21	5	36	32	239	266	41	67	105	139	—	951
1949	18	5	34	30	207	236	38	61	88	124	—	841
1948	—	5	33	28	203	220	36	56	63	101	—	745
1947	—	5	32	29	194	223	34	53	48	72	—	690
1946	—	4	22	20	151	151	23	37	36	58	—	502
1945	—	3	19	16	119	134	22	35	34	47	—	429
1943	—	2	17	12	97	117	19	31	27	39	—	361
1941	—	2	14	11	94	111	19	25	25	38	—	339
1939	—	2	12	8	60	87	16	21	20	32	—	258
1937	—	2	10	7	57	87	15	17	19	31	—	245
1933	—	1	7	5	31	52	13	12	12	19	—	152

¹ Les chiffres se rapportent à l'année financière se terminant le plus près du 31 décembre de l'année désignée.

² Comprend les transferts inconditionnels du gouvernement du Canada.

Séries H136-147. Total des recettes générales nettes des administrations municipales, par province, certaines années, 1933 à 1969

(en millions de dollars)

Année ¹	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon et Territoires du Nord-Ouest	Total ²
	136	137	138	139	140	141	142	143	144	145	146	147
1969	18	9	95	35	1,135	1,760	192	202	370	420	3	4,240
1968	21	8	85	35	1,064	1,590	173	186	338	364	3	3,865
1967	15	7	77	30	957	1,462	151	176	294	327	2	3,498
1966	12	5	66	56	774	1,142	130	141	243	288	1	2,859
1965	10	5	61	55	402	1,027	120	129	225	256	1	2,291
1964	10	5	57	53	584	942	111	122	205	223	1	2,312
1963	8	4	54	48	485	874	104	113	196	205	1	2,093
1962	7	4	51	45	443	809	97	107	185	193	1	1,942
1961	7	4	46	41	438	749	90	102	170	177	1	1,824
1960	6	3	43	40	412	694	79	96	153	167	–	1,693
1959	6	3	39	36	383	628	73	88	138	151	–	1,545
1958	5	3	36	33	326	562	68	83	127	136	–	1,379
1957	4	2	34	30	293	519	64	78	112	118	–	1,254
1956	4	2	30	26	267	453	59	71	97	100	–	1,109
1955	3	2	27	24	239	400	53	66	87	87	–	988
1954	3	2	25	22	226	360	49	62	85	84	–	918
1953	2	2	24	21	217	319	46	57	76	77	–	841
1952	2	2	23	19	193	293	45	51	68	70	–	766
1951	2	1	20	16	182	254	42	46	58	63	–	684
1950	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	575
1949	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	521
1948	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	471
1947	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	419
1946	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	382
1945	–	1	12	9	100	125	23	27	26	28	–	351
1943	–	1	11	8	94	128	22	30	27	27	–	348
1941	–	–	10	8	92	133	21	22	23	25	–	334
1939	–	–	10	7	84	131	21	22	23	24	–	322
1937	–	–	9	6	81	133	20	15	21	22	–	307
1933	–	–	9	5	73	128	19	17	20	23	–	294

¹ Les chiffres se rapportent à l'année financière se terminant le plus près du 31 décembre de l'année désignée.

² Comprend les transferts inconditionnels des administrations provinciales.

Séries H148-160. Dépenses générales nettes de l'ensemble des administrations publiques par fonction principale¹, certaines années, 1933 à 1969

(en millions de dollars)

Année ²	Défense et aide mutuelle	Pensions et presta- tions aux anciens combattants	Santé	Bien- être social	Édu- cation	Trans- ports et commu- nications	Ressources naturelles et indus- tries primaires	Service de la dette	Adminis- tration générale	Protec- tion des personnes et des biens	Coopé- ration et aide internationales	Autres	Dépenses générales nettes ⁴
	148	149	150	151	152	153	154	155	156	157	158	159	160
1969	1,815	424	3,386	4,015	5,554	2,462	1,348	1,845	1,443	1,227	181	2,818	26,822
1968	1,797	428	2,591	3,677	4,807	2,341	1,084	1,779	1,335	1,089	149	2,729	23,805
1967	1,784	401	2,276	3,244	4,201	2,210	1,040	1,535	1,043	972	167	2,150	21,487
1966	1,664	392	1,903	2,641	3,481	2,261	901	1,355	946	841	212	2,130	18,727
1965	1,572	372	1,570	2,385	2,615	2,035	731	1,258	771	744	126	1,731	15,909
1964	1,562	356	1,414	2,246	2,450	1,772	624	1,147	643	648	108	1,466	14,435
1963	1,717	336	1,239	2,023	2,184	1,645	629	1,146	641	570	75	1,281	13,485
1962	1,595	338	1,153	1,904	2,141	1,525	549	1,035	600	537	57	1,268	12,701
1961	1,647	337	1,032	1,741	1,820	1,435	605	880	571	487	67	1,137	11,760
1960	1,534	296	841	1,629	1,579	1,452	567	817	532	448	82	1,007	10,784
1959	1,542	293	732	1,506	1,330	1,402	460	830	492	414	80	895	9,976
1958	1,664	295	535	1,427	1,108	1,259	421	702	478	380	63	827	9,159
1957	1,706	288	445	1,247	1,043	1,166	330	640	491	345	53	783	8,537
1956	1,819	261	394	1,073	841	1,004	288	593	487	309	35	705	7,809
1955	1,759	245	369	1,020	746	843	281	543	362	282	33	543	7,026
1954	1,724	233	354	970	680	711	275	539	334	261	27	572	6,680
1953	1,817	232	310	912	632	675	276	520	333	235	29	506	6,477
1952	1,917	234	290	869	571	657	259	497	277	215	12	483	6,281
1951	1,417	209	256	662	498	544	204	526	340	204	30	469	5,359
1950	607	210	232	638	442	474	192	464	236	83	17	544	4,139
1949	385	229	209	596	392	461	186	472	156	73	11	612	3,782
1948	269	270	154	506	342	429	173	475	138	60	9	514	3,339
1947	195	335	113	466	273	345	163	499	110	50	25	523	3,097
1946	466	602	84	416	225	255	174	512	95	42	2	484	3,357
1945	2,517	406	68	307	186	172	176	489	124	98	159	981	5,683
1943	4,016	65	52	125	151	293	118	323	- ³	- ³	-	429	5,572
1941	1,253	56	47	104	138	128	139	256	- ³	- ³	-	255	2,376
1939	127	55	47	161	129	163	98	266	- ³	- ³	-	231	1,277
1937	33	53	42	194	117	160	63	273	- ³	- ³	-	208	1,143
1933	15	51	35	133	107	89	34	299	- ³	- ³	-	187	950

¹ Après élimination des transferts entre les administrations publiques. Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest sont pris en compte dans la portion provinciale à partir de 1954, et dans la portion municipale à partir de 1957.

² Les chiffres se rapportent à l'année financière se terminant le plus près du 31 décembre de l'année désignée.

³ Compris dans «autres» dépenses.

⁴ Cette rubrique représente la somme des dépenses générales nettes qui figurent dans les tableaux suivants relatifs aux administrations fédérale, provinciales et municipales.

Séries H161-175. Dépenses générales nettes de l'administration fédérales par fonction principale, certaines années, 1933 à 1969
(en millions de dollars)

Année ¹	Défense et aide mutuelle	Pensions et presta- tions aux anciens combat- tants	Santé	Bien- être social	Édu- cation	Trans- ports et commu- nications	Res- sources natu- relles et indus- tries primaires	Service de la dette	Adminis- tration générale	Protec- tion des per- sonnes et des biens	Coopé- ration et aide interna- tionales	Autres	Dépenses générales nettes ⁴	Trans- ferts incondi- tionnels	Total, dépenses nettes
	161	162	163	164	165	166	167	168	169	170	171	172	173	174	175
1969	1,815	424	1,026	3,165	638	575	909	1,115	736	274	181	1,613	12,472	1,000	13,472
1968	1,797	428	737	2,852	589	593	690	1,074	688	245	149	1,458	11,300	928	12,228
1967	1,784	401	618	2,580	453	657	682	940	475	219	167	1,304	10,281	792	11,073
1966	1,664	392	510	2,096	431	669	543	903	428	189	212	1,133	9,169	563	9,732
1965	1,572	372	426 ²	1,872 ²	289 ²	598	444	897	340	163	126	922	8,022	511	8,533
1964	1,562	356	536	1,843 ³	216	531	381	791	267	138	108	796	7,524	392	7,916
1963	1,717	336	492	1,666	206	450	421	823	299	99	75	676	7,260	292	7,552
1962	1,595	338	425	1,565	275	435	357	755	290	95	57	672	6,858	310	7,168
1961	1,647	337	366	1,424	94	430	403	689	287	88	67	620	6,454	568	7,022
1960	1,534	296	267	1,328	65	377	366	654	266	79	82	556	5,870	565	6,435
1959	1,542	293	227	1,262	69	376	286	657	252	76	80	524	5,644	544	6,188
1958	1,665	295	130	1,202	65	329	263	546	262	73	63	509	5,402	490	5,892
1957	1,706	288	62	1,047	97	282	183	500	299	65	53	475	5,057	401	5,458
1956	1,820	261	62	896	39	216	156	471	316	61	35	430	4,763	406	5,169
1955	1,760	245	57	853	25	174	159	438	208	52	33	311	4,315	359	4,674
1954	1,724	233	54	817	22	164	168	432	200	55	27	313	4,209	363	4,572
1953	1,817	232	49	782	20	153	172	422	208	47	29	306	4,237	345	4,582
1952	1,917	234	46	747	19	141	162	400	167	45	12	301	4,191	341	4,532
1951	1,417	209	42	545	19	120	117	432	240	41	30	308	3,520	129	3,649
1950	607	210	34	477	13	114	120	377	199	32	17	332	2,532	125	2,657
1949	385	229	29	445	12	105	126	388	123	27	11	421	2,301	104	2,405
1948	269	270	19	386	12	84	98	395	104	25	9	338	2,009	102	2,111
1947	195	335	9	365	14	66	103	420	82	21	25	367	2,002	156	2,158
1946	466	602	6	333	19	53	128	429	74	18	2	358	2,488	109	2,597
1945	2,517	406	5	250	8	46	139	404	62	34	159	933	4,963	113	5,076
1943	4,016	65	2	67	7	205	88	222	217	14	–	67	4,970	110	5,080
1941	1,253	56	1	47	9	27	107	146	57	13	–	56	1,772	35	1,807
1939	127	55	1	58	4	46	68	153	46	11	–	48	617	19	636
1937	33	53	1	73	3	31	34	166	38	10	–	45	487	21	508
1933	15	51	1	45	2	28	17	189	31	10	–	40	429	15	444

¹ Les chiffres se rapportent à l'année financière se terminant le plus près du 31 décembre de l'année désignée. Les chiffres figurant dans le corps du tableau comprennent les transferts conditionnels de l'administration fédérale à d'autres paliers.

² Le Québec s'est retiré de certains programmes à partir de 1965, optant ainsi pour des points fiscaux au lieu des transferts fédéraux.

³ Comprend \$59 millions représentant les dépenses pour les travaux d'hiver.

Séries H176-187. Dépenses générales nettes des administrations provinciales par fonction principale, certaines années, 1933 à 1969
(en millions de dollars)

Année ¹	Santé	Bien-être social	Éducation	Transports et communications	Ressources naturelles et industries primaires	Service de la dette	Administration générale	Protection des personnes et des biens	Autres	Dépenses générales nettes	Transferts inconditionnels aux municipalités	Total, dépenses nettes
	176	177	178	179	180	181	182	183	184	185	186	187
1969	2,272	761	3,158	1,295	439	238	394	459	539	9,555	324	9,879
1968	1,830	741	2,677	1,232	393	221	332	382	374	8,182	290	8,472
1967	1,625	605	2,371	1,214	358	152	302	313	254	7,194	259	7,453
1966	1,342	489	1,867	1,140	358	128	286	268	254	6,132	219	6,351
1965	1,070	456	1,483	1,001	287	128	212	226	214	5,087	200	5,289
1964	820	353	1,243	855	243	135	178	189	176	4,192	165	4,357
1963	692	310	1,089	790	208	123	154	172	133	3,671	79	3,750
1962	655	292	988	711	192	103	142	158	117	3,358	77	3,435
1961	600	275	841	659	202	84	135	141	100	3,037	71	3,108
1960	508	257	698	713	201	67	125	136	93	2,798	70	2,868
1959	436	206	602	680	174	57	110	126	86	2,477	66	2,543
1958	330	191	521	622	158	55	95	116	76	2,164	61	2,225
1957	301	168	452	587	147	55	83	108	78	1,979	54	2,033
1956	261	143	362	561	132	55	70	92	54	1,730	41	1,771
1955	246	134	333	447	122	55	65	82	53	1,537	36	1,573
1954	234	124	274	371	107	57	55	78	47	1,347	37	1,384
1953	209	103	234	353	102	53	52	77	44	1,227	30	1,257
1952	192	95	221	367	94	57	48	67	39	1,180	27	1,207
1951	174	92	196	299	85	57	45	61	41	1,050	23	1,073
1950	158	87	183	250	72	52	37	51	35	925	16	941
1949	143	80	160	254	60	53	33	46	33	862	14	876
1948	102	62	142	255	75	52	34	35	28	785	13	798
1947	78	54	124	207	60	49	28	29	19	648	8	656
1946	57	44	88	135	46	51	21	24	12	478	9	487
1945	42	41	70	78	37	56	22	21	9	376	9	385
1943	35	33	50	55	30	60	- ²	- ²	38	301	3	304
1941	30	34	43	71	32	63	- ²	- ²	38	311	3	314
1939	30	68	38	89	30	61	- ²	- ²	39	355	5	360
1937	26	82	33	101	29	54	- ²	- ²	35	360	3	363
1933	19	46	28	34	17	50	- ²	- ²	25	219	-	219

¹ Les chiffres se rapportent à l'année financière se terminant le plus près du 31 décembre de l'année désignée. Les chiffres qui figurent dans le corps du tableau comprennent les transferts conditionnels des provinces aux municipalités.

² Compris dans « autres dépenses ».

Séries H188-196. Dépenses générales nettes des administrations municipales par fonction principale, certaines années, 1933 à 1969

(en millions de dollars)

Année ¹	Santé	Bien-être social	Éducation	Transports et communications	Service de la dette ²	Administration générale	Protection des personnes et des biens	Autres	Dépenses générales nettes
	188	189	190	191	192	193	194	195	196
1969	88	89	1,758	592	492	313	494	969	4,795
1968	24	84	1,540	516	483	315	462	900	4,324
1967	33	59	1,377	339	442	267	440	1,034	4,011
1966	51	56	1,183	452	325	232	384	743	3,426
1965	73	56	843	436	223	219	355	594	2,799
1964	58	50	991	387	220	198	321	514	2,739
1963	55	46	888	404	201	189	299	471	2,553
1962	73	47	878	380	177	169	283	478	2,485
1961	66	42	826	346	166	149	258	417	2,270
1960	66	44	765	361	145	141	232	357	2,111
1959	68	38	658	346	118	129	212	284	1,853
1958	75	34	522	309	101	121	191	241	1,594
1957	81	32	494	296	85	109	172	229	1,498
1956	70	34	440	226	67	101	156	221	1,315
1955	65	33	388	221	50	89	148	179	1,173
1954	65	29	384	176	50	78	128	212	1,122
1953	52	27	378	167	45	73	111	157	1,010
1952	52	27	331	147	39	62	103	146	907
1951	41	25	283	123	36	55	102	122	787
1950	40	74	246	110	35	- ³	- ³	177	682
1949	37	71	220	102	31	- ³	- ³	158	619
1948	33	58	188	90	28	- ³	- ³	148	545
1947	26	47	135	72	30	- ³	- ³	137	447
1946	21	39	118	67	32	- ³	- ³	114	391
1945	21	16	108	48	29	40	43	39	344
1943	15	25	94	33	41	- ³	- ³	94	302
1941	16	23	86	30	47	- ³	- ³	92	294
1939	16	35	87	28	52	- ³	- ³	88	306
1937	15	39	81	28	53	- ³	- ³	82	298
1933	15	42	77	27	60	- ³	- ³	82	303

¹ Les chiffres se rapportent à l'année financière se terminant le plus près du 31 décembre de l'année désignée.

² Comprend le service de la dette obligataire des écoles pour toutes les années.

³ Compris dans «autres dépenses».

Séries H197-208. Total des dépenses générales nettes des administrations provinciales, par province, certaines années, 1933 à 1969

(en millions de dollars)

Année ¹	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon et Territoires du Nord-Ouest	Total ²
	197	198	199	200	201	202	203	204	205	206	207	208
1969	245	47	323	288	3,154	3,368	379	340	761	933	39	9,879
1968	242	39	274	273	2,684	2,887	325	331	655	736	29	8,472
1967	237	36	224	250	2,448	2,390	280	306	597	663	21	7,453
1966	221	38	182	171	2,116	1,936	237	297	548	590	17	6,353
1965	131	30	155	131	1,853	1,593	215	251	380	539	13	5,289
1964	126	24	132	117	1,437	1,381	185	226	311	407	10	4,357
1963	105	22	125	112	1,097	1,240	162	209	276	392	9	3,750
1962	101	23	113	101	952	1,172	146	179	282	357	9	3,435
1961	84	19	108	95	848	1,037	137	159	279	339	5	3,108
1960	75	15	112	95	749	937	137	150	266	332	—	2,868
1959	65	20	92	80	601	898	128	142	234	283	—	2,543
1958	62	14	86	71	533	742	98	137	215	267	—	2,225
1957	48	11	74	63	493	657	76	124	199	288	—	2,033
1956	44	10	71	59	434	552	63	110	170	258	—	1,771
1955	42	10	58	54	400	489	52	101	159	208	—	1,573
1954	39	9	53	51	350	421	49	96	138	178	—	1,384
1953	33	7	51	48	311	384	47	86	118	172	—	1,257
1952	29	7	46	45	313	372	42	80	104	169	—	1,207
1951	30	8	49	40	261	336	43	72	82	152	—	1,073
1950	27	7	52	41	224	279	35	62	73	141	—	941
1949	26	6	51	37	193	261	35	58	58	151	—	876
1948	—	6	43	40	230	235	33	55	55	101	—	798
1947	—	6	34	33	186	198	25	52	42	80	—	656
1946	—	4	24	25	140	156	18	35	31	54	—	487
1945	—	4	19	17	111	127	16	28	23	40	—	385
1943	—	2	13	10	91	102	14	20	22	30	—	304
1941	—	2	13	10	88	113	15	21	20	32	—	314
1939	—	3	15	17	108	116	17	29	22	33	—	360
1937	—	2	19	17	88	120	17	45	21	34	—	363
1933	—	1	11	6	50	73	16	22	18	22	—	219

¹ Les chiffres se rapportent à l'année financière se terminant le plus près de l'année désignée.

² Comprend les transferts inconditionnels aux municipalités.

Séries H209-220. Dépenses générales nettes des administrations municipales, par province, certaines années, 1933 à 1969

(en millions de dollars)

Année ¹	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon et Territoires du Nord-Ouest	Total
	209	210	211	212	213	214	215	216	217	218	219	220
1969	19	11	114	43	1,269	2,019	194	211	453	460	3	4,795
1968	27	8	96	40	1,163	1,789	175	203	412	407	3	4,324
1967	18	8	93	35	1,126	1,638	153	191	364	381	3	4,011
1966	13	6	75	66	823	1,510	147	172	303	308	2	3,426
1965	16	5	71	62	452	1,304	146	161	268	313	1	2,799
1964	11	8	61	57	652	1,172	129	147	233	267	1	2,740
1963	8	8	61	53	579	1,103	130	138	234	239	1	2,553
1962	7	8	60	49	590	1,043	134	130	225	236	1	2,485
1961	9	6	55	45	535	956	133	119	198	213	1	2,270
1960	7	5	53	41	469	930	102	114	191	199	–	2,110
1959	6	3	47	41	377 ²	820	85	108	180	186	–	1,853
1958	6	4	43	39	278 ³	727	76	96	158	167	–	1,594
1957	7	3	39	34	248 ³	699	71	89	155	153	–	1,498
1956	5	3	33	33	229 ³	602	66	82	138	124	–	1,315
1955	3	3	28	29	202 ³	540	64	74	120	110	–	1,173
1954	3	3	29	27	197 ³	505	58	69	114	117	–	1,122
1953	3	2	27	26	251	379	53	61	113	95	–	1,010
1952	2	2	27	24	237	339	48	54	91	83	–	907
1951	1	2	25	20	201	294	46	47	76	75	–	787
1950	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	682
1949	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	619
1948	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	545
1947	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	447
1946	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	391
1945	–	1	11	9	92	126	24	27	26	28	–	344
1943	–	1	10	7	83	110	20	24	23	24	–	302
1941	–	1	10	6	86	106	20	21	21	23	–	294
1939	–	1	10	7	91	112	21	20	21	23	–	306
1937	–	1	10	7	85	114	21	18	20	22	–	298
1933	–	1	9	6	85	123	20	18	19	22	–	303

¹ Après élimination des transferts entre les administrations publiques.

² Comprend \$56 millions sous forme de dépenses en immobilisations pour les écoles; ne comprend pas les autres dépenses en immobilisations provenant du fonds d'immobilisations.

³ Ne comprend pas les dépenses en immobilisations provenant du fonds d'immobilisations.

Séries H221-233. Recettes générales brutes de l'ensemble des administrations publiques par source, 1965 à 1975

(en millions de dollars)

Année ¹	Impôts									Recettes non fiscales			Recettes publiques consolidées	
	Impôt sur le revenu		Biens mobiliers et immobiliers	Ventes générales	Carburant	Boissons alcooliques et tabacs	Droits de douane	Autres impôts ²	Total, impôts	Recettes au titre des ressources naturelles	Recettes de placements	Autres recettes non fiscales ³		
Particuliers	Sociétés	221											222	223
1975	19,193	7,921	4,990	7,206	1,962	1,474	1,887	8,653	53,286	2,695	4,959	4,952	65,891	
1974	17,326	6,723	4,354	7,465	1,444	1,395	1,809	8,145	48,661	2,398	4,411	4,590	60,060	
1973	13,616	4,914	3,909	6,599	1,419	1,322	1,385	5,397	38,561	1,252	3,546	4,354	47,713	
1972	12,007	3,897	3,708	5,385	1,271	1,230	1,182	4,471	33,151	800	3,016	3,625	40,591	
1971	10,194	3,181	3,424	4,664	1,168	1,157	989	4,187	28,965	649	2,697	3,064	35,374	
1970	9,148	3,189	3,211	4,072	1,094	1,081	815	3,981	26,590	610	2,264	2,711	32,174	
1969	7,731	3,701	2,974	3,974	1,021	994	818	3,594	24,806	638	1,873	2,503	29,819	
1968	6,099	2,873	2,674	3,494	944	957	762	3,045	20,848	611	1,518	2,192	25,170	
1967	5,112	2,417	2,388	3,405	793	837	746	2,725	18,423	511	1,226	1,926	22,085	
1966	4,188	2,279	2,157	3,083	744	793	778	2,414	16,434	522	1,055	1,593	19,604	
1965	3,472	2,282	2,006	2,731	680	742	686	1,519	14,117	520	889	1,479	17,005	

¹ Année financière se terminant le plus près du 31 décembre de l'année désignée.

² Les « autres impôts » comprennent les primes d'assurance-maladie et hospitalisation, les cotisations au titre de l'assurance sociale et du régime de pensions universel, la taxe d'exportation du pétrole (depuis 1973) et ainsi de suite.

³ Les « autres recettes fiscales » comprennent les privilèges, licences et permis, les ventes de biens et services et les autres recettes de sources propres.

Séries H234-248. Recettes générales brutes de l'administration fédérale par source principale, 1965 à 1975
(en millions de dollars)

Année ¹	Impôts									Recettes non fiscales					Total général, recettes
	Revenu		Ventes générales	Boissons alcooliques et tabacs	Droits de douane	Cotisations d'assurance sociale ²	Régime de pensions universel	Autres impôts ³	Total, recettes fiscales	Recettes au titre des ressources naturelles	Recettes de placements	Trans-ferts de nature spécifique	Autres recettes non fiscales	Total, recettes non fiscales	
	Particuliers	Sociétés													
	234	235	236	237	238	239	240	241	242	243	244	245	246	247	248
1975	12,709	5,748	3,515	1,196	1,887	1,949	1,457	2,065	30,526	28	2,177	–	1,972	4,177	34,703
1974	11,710	4,836	3,866	1,127	1,809	1,670	1,213	2,135	28,367	21	1,904	–	1,900	3,825	32,193
1973	9,226	3,710	3,590	1,071	1,385	1,017	998	648	21,642	14	1,568	–	1,878	3,460	25,102
1972	8,378	2,920	3,052	991	1,182	742	879	398	18,541	11	1,329	–	1,545	2,885	21,426
1971	7,227	2,396	2,653	945	989	571	826	471	16,077	8	1,166	8	1,291	2,473	18,550
1970	6,395	2,426	2,281	887	815	495	813	458	14,571	8	949	5	1,110	2,071	16,642
1969	5,588	2,839	2,294	821	818	492	746	428	14,027	7	786	3	1,002	1,798	15,825
1968	4,334	2,213	2,098	819	762	433	698	394	11,750	15	613	6	813	1,447	13,197
1967	3,650	1,821	2,146	761	746	348	640	435	10,545	7	495	2	675	1,179	11,724
1966	3,050	1,743	2,073	717	778	344	587	362	9,654	8	388	1	555	952	10,607
1965	2,638	1,759	1,917	688	686	328	95	331	8,441	12	304	1	544	861	9,302

¹ Année financière se terminant le plus près du 31 décembre de l'année désignée.

² Les « cotisations d'assurance sociale » représentent les primes d'assurance-chômage.

³ Comprend les droits d'exportation du pétrole de 1973 à 1975 et la taxe sur le carburant en 1975. Les montants en 1975 étaient de \$1,063 millions pour les droits d'exportation du pétrole et de \$425 millions pour la taxe sur le carburant.

Séries H249-266. Recettes générales brutes des administrations provinciales, par source principale, 1965 à 1975

(en millions de dollars)

Année ¹	Impôts									Recettes non fiscales					Total général, recettes	Recettes de sources propres		
	Revenu		Biens mobiliers et immobiliers	Ventes générales	Carburant	Boissons alcooliques et tabacs	Cotisations d'assurance sociale	Régime de pensions universel	Autres impôts	Total, recettes fiscales	Recettes au titre des ressources naturelles	Recettes de placements	Transferts				Autres recettes non fiscales	Total, recettes non fiscales
	Particuliers	Sociétés											Nature spécifique	Nature générale				
	249	250	251	252	253	254	255	256	257	258	259	260	261	262	263	264	265	266
1975	6,429	2,091	85	3,664	1,518	281	864	526	1,712	17,170	2,603	2,946	5,176	2,717	1,953	15,395	32,565	24,672
1974	5,616	1,888	77	3,596	1,444	268	674	400	1,601	15,564	2,376	2,351	4,230	2,252	1,646	12,856	28,419	21,937
1973	4,390	1,204	64	3,006	1,419	250	508	358	1,475	12,674	1,238	1,888	3,251	1,827	1,562	9,767	22,442	17,363
1972	3,629	978	60	2,331	1,271	239	401	331	1,358	10,597	789	1,610	3,067	1,404	1,343	8,303	18,900	14,339
1971	2,967	786	50	2,009	1,168	212	340	300	1,327	9,159	641	1,470	2,850	1,509	1,145	7,617	16,776	12,416
1970	2,753	763	50	1,787	1,094	194	320	273	1,275	8,506	602	1,241	2,417	1,240	1,008	6,508	15,015	11,357
1969	2,142	862	42	1,675	1,020	173	310	260	1,065	7,549	631	1,021	1,796	970	968	5,386	12,936	10,170
1968	1,764	660	36	1,395	943	139	285	245	730	6,197	608	841	1,514	863	836	4,661	10,858	8,482
1967	1,462	596	35	1,260	792	77	287	227	553	5,288	512	670	1,348	786	670	3,986	9,274	7,141
1966	1,137	536	23	1,010	743	75	259	202	487	4,472	514	599	1,090	522	551	3,276	7,747	6,136
1965	834	523	11	813	680	54	217	30	439	3,601	508	525	881	471	521	2,907	6,508	5,155

¹ Année financière se terminant le plus près du 31 décembre de l'année désignée.

Séries H267-279. Recettes générales brutes des administrations locales par source principale, 1965 à 1975

(en millions de dollars)

Année ¹	Impôts					Recettes non fiscales						Total général, recettes	Recettes de sources propres
	Biens mobiliers et immobiliers ²	Ventes générales	Carburant	Autres impôts ³	Total, impôts	Recettes au titre des ressources naturelles	Recettes de placements	Transferts		Autres recettes non fiscales	Total, recettes non fiscales		
	267	268	269	270	271	272	273	274	275	276	277	278	279
1975	4,990	–	–	537	5,527	–	118	5,873	943	1,647	8,580	14,722	7,292
1974	4,277	–	–	453	4,730	–	130	5,222	729	1,476	7,557	12,287	6,337
1973	3,846	3	–	397	4,245	–	90	4,298	699	1,168	6,255	10,500	5,503
1972	3,648	2	–	362	4,012	–	77	4,076	457	955	5,566	9,578	5,045
1971	3,374	2	–	352	3,729	–	61	3,807	381	854	5,103	8,832	4,644
1970	3,161	4	–	348	3,513	–	74	3,189	321	757	4,341	7,854	4,344
1969	2,932	4	1	292	3,230	–	66	2,694	298	678	3,736	6,966	3,974
1968	2,638	1	1	261	2,901	–	64	2,300	290	637	3,292	6,193	3,603
1967	2,353	–	1	235	2,589	–	62	2,007	269	603	2,940	5,530	3,254
1966	2,134	–	1	173	2,308	–	68	1,567	247	502	2,384	4,692	2,879
1965	1,995	–	–	80	2,075	–	61	1,165	222	429	1,877	3,952	2,565

¹ Année financière se terminant le plus près du 31 décembre de l'année désignée.

² Comprend les biens mobiliers, les cotisations spéciales et les biens immobiliers.

³ Comprend les impôts sur les sociétés et les entreprises, et les autres impôts.

Séries H280-291. Recettes générales brutes des administrations provinciales, par province, 1965 à 1975

(en millions de dollars)

Années ¹	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon et Territoires du Nord-Ouest	Total
	280	281	282	283	284	285	286	287	288	289	290	291
1975	815	189	1,050	925	9,389	9,898	1,278	1,483	3,531	3,316	204	32,565
1974	700	161	904	794	8,238	8,925	1,118	1,268	3,223	2,930	158	28,419
1973	561	140	779	679	6,554	7,395	954	896	1,988	2,353	143	22,442
1972	472	114	629	563	5,734	6,360	838	729	1,454	1,879	129	18,900
1971	439	98	555	506	5,121	5,656	710	640	1,285	1,665	102	16,776
1970	360	85	468	436	4,476	5,281	661	566	1,139	1,464	80	15,015
1969	318	69	439	386	3,600	4,604	562	517	1,060	1,327	54	12,936
1968	273	56	349	327	3,233	3,661	450	487	902	1,095	26	10,858
1967	241	50	322	293	2,839	3,066	404	443	705	888	22	9,274
1966	185	40	256	213	2,296	2,589	328	399	633	793	15	7,747
1965	172	35	211	187	1,859	2,107	274	358	593	699	13	6,508

¹ Année financière se terminant le plus près du 31 décembre de l'année désignée.

Séries H292-303. Recettes générales brutes des administrations locales, par province, 1965 à 1975

(en millions de dollars)

Année ¹	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon et Territoires du Nord-Ouest	Total
	292	293	294	295	296	297	298	299	300	301	302	303
1975	77	45	422		3,772	5,981	668	604	1,450	1,575	25	14,722
1974	55	34	349	84	3,206	5,040	556	502	1,156	1,287	17	12,287
1973	37	32	304	58	2,612	4,461	463	437	953	1,131	11	10,500
1972	37	28	263	51	2,431	4,123	413	420	846	958	8	9,578
1971	36	23	242	46	2,295	3,725	401	392	806	860	7	8,832
1970	22	20	202	41	2,023	3,198	340	312	645	750	5	7,557
1969	20	19	187	38	1,778	2,940	329	330	622	700	4	6,966
1968	24	18	156	36	1,617	2,599	284	307	564	584	3	6,193
1967	17	15	136	32	1,413	2,348	247	295	507	517	3	5,530
1966	15	11	115	87	1,259	1,837	199	262	443	462	2	4,692
1965	13	9	102	71	1,063	1,554	173	223	375	367	2	3,952

¹ Année financière se terminant le plus près du 31 décembre de l'année désignée.

Séries H304-316. Dépenses générales brutes de l'ensemble des administrations publiques par fonction, 1965 à 1975

(en millions de dollars)

Année ¹	Adminis- tration générale	Protec- tion des personnes et des biens ²	Trans- ports et commu- nications	Santé	Bien- être social	Édu- cation	Res- sources natu- relles	Loisirs et culture	Habi- tation	Affaires étran- gères	Service de la dette	Autres dépenses ³	Total, dépenses conso- lidées
	304	305	306	307	308	309	310	311	312	313	314	315	316
1975	4,447	5,717	6,784	8,961	16,156	10,654	2,757	1,797	929	748	5,730	7,132	71,810
1974	4,088	4,809	6,013	7,358	13,299	8,792	2,077	1,432	544	584	4,695	5,605	59,298
1973	2,916	4,178	4,792	6,069	10,540	7,303	879	1,153	450	439	3,935	4,359	47,013
1972	2,506	3,650	4,084	5,478	8,666	6,953	720	911	428	385	3,375	3,853	41,009
1971	2,284	3,374	3,683	4,886	6,968	6,539	629	760	510	312	3,069	3,314	36,327
1970	1,973	3,123	3,202	4,262	5,808	5,994	538	584	296	289	2,618	2,796	31,484
1969	1,607	2,860	3,030	3,474	4,893	5,537	519	494	254	252	2,293	2,783	27,995
1968	1,457	2,682	2,898	2,713	4,463	4,826	484	433	176	210	2,058	2,404	24,802
1967	1,175	2,605	2,680	2,325	3,944	4,201	511	411	94	218	1,678	2,245	22,086
1966	1,043	2,381	2,633	1,995	3,330	3,296	433	337	98	251	1,511	2,013	19,319
1965	872	2,228	2,254	1,790	3,050	2,545	334	244	50	159	1,404	1,727	16,657

¹ Année financière se terminant le plus près du 31 décembre de l'année désignée.

² Comprend la défense nationale et les services.

³ Comprend agriculture, commerce et industrie, et tourisme; environnement; travail, emploi et immigration; surveillance et mise en valeur des régions et localités; établissements de recherche; transferts aux entreprises propres; et autres.

Séries H317-331. Dépenses générales brutes de l'administration fédérale par fonction, 1965 à 1975
(en millions de dollars)

Année ¹	Admi- nistra- tion générale	Protéc- tion des per- sonnes et des biens ²	Trans- ports et commu- nica- tions	Santé	Bien- être social	Édu- cation	Res- sources natu- relles	Loisirs et culture	Habi- tation	Affaires étran- gères ³	Service de la dette	Trans- ferts de nature géné- rale	Défense na- tionale et services ⁴	Autres dé- penses ⁵	Total, dé- penses conso- lidées
	317	318	319	320	321	322	323	324	325	326	327	328	329	330	331
1975	1,873	763	2,479	2,782	12,385	1,178	1,981	346	338	748	2,832	2,688	2,634	3,820	36,845
1974	1,710	600	2,194	2,297	10,079	1,039	1,582	274	212	584	2,271	2,696	2,290	3,063	30,891
1973	1,382	479	1,765	1,951	8,109	919	570	253	138	439	1,735	1,883	2,123	2,530	24,277
1972	1,257	387	1,370	1,789	6,858	847	334	215	100	385	1,502	1,640	1,912	2,316	20,912
1971	1,110	342	1,207	1,603	5,418	864	277	164	71	312	1,423	1,546	1,872	2,011	18,218
1970	991	310	1,032	1,308	4,496	872	272	113	41	289	1,233	1,319	1,725	1,727	15,728
1969	749	280	1,058	1,037	3,818	773	279	103	38	252	1,151	1,001	1,634	1,686	13,858
1968	693	241	1,023	751	3,487	307	270	86	30	210	1,054	928	1,624	1,350	12,450
1967	493	244	1,032	622	3,144	566	308	109	16	218	893	792	1,630	1,180	11,243
1966	433	223	1,004	516	2,686	431	239	87	12	251	836	563	1,519	1,002	9,801
1965	358	196	900	486	2,469	296	178	58	14	159	818	430	1,469	807	8,637

¹ Année financière se terminant le plus près du 31 décembre de l'année désignée.

² Ne comprend pas la défense nationale et les services qui sont pris en compte dans H329.

³ Comprend l'aide internationale.

⁴ Ne comprend pas les dépenses du compte de retraite des Forces armées canadiennes, le fonds renouvelable de la production de défense, le programme de logement des Forces armées actuellement sous la direction du ministère des Travaux publics, et certains formes d'aide militaire internationale actuellement classées sous affaires étrangères.

⁵ Les autres dépenses englobent agriculture, commerce et industrie, et tourisme; environnement; travail, emploi et immigration; surveillance et mise en valeur des régions et localités; établissements de recherche; transferts aux entreprises propres; et autres.

Séries H332-344. Dépenses générales brutes des administrations provinciales¹ par fonction, 1965 à 1975

(en millions de dollars)

Année ²	Adminis- tration générale	Protec- tion des personnes et des biens	Trans- ports et commu- nica- tions	Santé	Bien- être social	Édu- cation	Res- sources natu- relles	Loisirs et culture	Habi- tation	Service de la dette	Trans- ferts de nature géné- rale ³	Autres dépenses ⁴	Total, dépenses générales brutes
	332	333	334	335	336	337	338	339	340	341	342	343	344
1975	1,851	1,214	3,109	8,646	4,799	7,985	828	454	581	1,742	958	2,281	34,447
1974	1,810	1,077	2,616	7,054	3,734	6,573	561	359	237	1,592	732	1,695	28,038
1973	1,080	757	2,092	5,792	2,801	5,497	424	273	239	1,374	608	1,107	22,043
1972	890	654	1,846	5,200	2,138	5,040	355	195	282	1,146	415	903	19,064
1971	839	583	1,723	4,623	1,950	4,639	368	192	383	946	350	716	17,310
1970	698	514	1,511	3,979	1,624	4,052	292	149	301	815	326	590	14,849
1969	543	465	1,369	3,243	1,321	3,501	265	135	250	657	324	411	12,485
1968	450	392	1,305	2,558	1,234	2,997	259	108	167	554	290	333	10,646
1967	413	326	1,298	2,192	1,066	2,672	240	105	91	377	259	295	9,334
1966	376	280	1,258	1,840	872	2,016	224	95	93	319	219	315	7,906
1965	296	241	1,111	1,529	798	1,575	184	46	43	276	200	291	6,589

¹ Yukon et Territoires du Nord-Ouest compris.

² Année financière se terminant le plus près du 31 décembre de l'année désignée.

³ Ne comprend que les transferts à d'autres paliers d'administration publique.

⁴ Comprend agriculture, commerce et industrie, et tourisme; environnement; travail, emploi et immigration; surveillance et mise en valeur des régions et localités; établissements de recherche; transferts aux entreprises propres; et autres.

Séries H345-357. Dépenses générales brutes des administrations locales par fonction, 1965 à 1975

(en millions de dollars)

Année ¹	Adminis- tration générale	Protec- tion des personnes et des biens	Trans- ports et commu- nications	Santé	Bien- être social	Édu- cation	Res- sources natu- relles	Loisirs et culture	Habi- tation	Service de la dette	Transferts de nature générale	Autres dépenses ²	Total, dépenses générales brutes
	345	346	347	348	349	350	351	352	353	354	355	356	357
1975	715	1,224	1,926	735	521	6,753	60	1,012	255	945	–	1,837	15,982
1974	575	1,002	1,718	590	500	5,616	63	859	138	833	–	1,413	13,307
1973	456	902	1,346	538	453	4,726	55	671	121	826	–	1,155	11,248
1972	363	763	1,236	503	432	4,605	49	512	101	726	–	977	10,267
1971	337	634	1,117	466	360	4,417	10	422	102	701	–	876	9,440
1970	335	628	937	455	298	4,038	–	334	–	570	–	736	8,331
1969	314	525	868	399	206	3,685	–	263	–	493	–	771	7,524
1968	314	464	832	319	183	3,200	–	247	–	453	–	768	6,780
1967	269	449	637	261	141	2,798	–	216	–	411	–	854	6,036
1966	234	388	680	259	133	2,316	–	179	–	359	–	807	5,354
1965	220	353	613	235	131	1,819	–	146	–	313	–	694	4,524

¹ Année financière se terminant le plus près du 31 décembre de l'année désignée.

² Comprend environnement; agriculture, commerce et industrie, et tourisme; transferts au titre des réserves et provisions et aux entreprises propres; et autres services.

Séries H358-369. Dépenses générales brutes des administrations provinciales, par province, 1965 à 1975

(en millions de dollars)

Année ¹	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon et Territoires du Nord-Ouest	Total
	358	359	360	361	362	363	364	365	366	367	368	369
1975	929	198	1,098	1,011	10,104	11,371	1,331	1,336	3,071	3,783	215	34,447
1974	792	166	912	843	7,967	9,655	1,154	1,078	2,363	2,913	195	28,038
1973	617	139	785	673	6,344	7,716	947	801	1,743	2,114	164	22,043
1972	530	112	638	585	5,611	6,704	804	698	1,478	1,751	152	19,064
1971	547	99	566	515	5,034	6,162	714	620	1,416	1,520	117	17,310
1970	394	85	504	485	4,229	5,308	633	557	1,233	1,324	96	14,849
1969	335	69	455	381	3,466	4,387	525	509	1,070	1,226	63	12,485
1968	319	57	386	355	2,991	3,710	433	476	903	985	33	10,646
1967	310	54	331	327	2,744	3,087	386	436	799	835	26	9,334
1966	278	50	271	227	2,373	2,499	339	402	710	740	20	7,906
1965	191	40	211	187	2,075	2,050	286	342	515	679	15	6,589

¹ Année financière se terminant le plus près du 31 décembre de l'année désignée.

Séries H370-381. Dépenses générales brutes des administrations locales, par province, 1965 à 1975

(en millions de dollars)

Année ¹	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon et Territoires du Nord-Ouest	Total
	370	371	372	373	374	375	376	377	378	379	380	381
1975	85	47	474	152	4,026	6,376	701	643	1,686	1,760	32	15,982
1974	60	33	395	110	3,468	5,368	568	515	1,312	1,458	20	13,307
1973	44	35	328	77	2,797	4,722	454	425	1,015	1,340	12	11,248
1972	50	30	275	66	2,646	4,363	429	407	913	1,078	11	10,267
1971	48	26	255	58	2,444	4,002	403	375	864	956	9	9,440
1970	23	22	221	49	2,127	3,420	336	305	719	805	6	8,033
1969	21	20	207	46	1,911	3,194	335	340	708	740	4	7,524
1968	31	19	168	42	1,781	2,858	287	325	639	628	4	6,780
1967	20	16	152	38	1,582	2,518	249	309	577	571	4	6,036
1966	16	12	129	100	1,318	2,240	229	300	522	486	3	5,354
1965	20	6	96	76	1,579	1,627	184	216	349	369	2	4,524

¹ Année financière se terminant le plus près du 31 décembre de l'année désignée.

Séries H382-397. Dette directe et indirecte des administrations provinciales, certaines années, 1933 à 1975

(en millions de dollars)

Année ¹	Dette directe								Dette indirecte							Total, dette directe et indirecte
	Dette conso-lidée	Moins les fonds d'amor-tisement	Dette conso-lidée nette	Bons du Trésor à court terme	Dépôts et certi-ficats d'épar-gne	Prêts tempo-raires et dé-couverts	Autres élé-ments de dette	Total, dette directe	Obliga-tions garan-ties et dében-tures	Moins les fonds d'amor-tisse-ment	Dette nette	Prêts bancai-res ga-rantis	Prêts aux termes de la LAAM ²	Autres	Total, dette in-directe	
	382	383	384	385	386	387	388	389	390	391	392	393	394	395	396	397
1975	23,721	916	22,805	667	621	2,322	3,633	30,048	20,971	980	19,991	1,002	–	2,015	23,008	53,056
1974	19,893	828	19,065	376	359	1,943	2,453	24,196	16,419	876	15,543	858	–	1,536	17,937	42,133
1973	17,518	773	16,745	350	386	1,767	1,919	21,167	14,098	751	13,347	568	–	1,060	14,975	36,142
1972	15,722	532	15,190	428	410	1,400	1,578	19,006	12,932	637	12,295	476	–	516	13,287	32,293
1971	13,843	469	13,374	358	338	1,122	1,490	16,682	11,675	581	11,094	451	–	658	12,203	28,885
1970	12,218	446	11,772	85	222	757	1,314	14,150	10,481	507	9,974	283	–	647	10,904	25,054
1969	10,941	516	10,425	128	190	575	1,550	12,868	9,565	443	9,122	240	–	670	10,032	22,900
1968	9,562	625	8,937	191	233	531	1,420	11,312	8,920	411	8,509	208	–	690	9,407	20,719
1967	7,558	870	6,688	139	366	187	1,004	8,384	8,109	376	7,733	489	–	417	8,639	17,023
1966	6,363	799	5,564	306	334	168	865	7,237	7,349	340	7,009	299	1	465	7,774	15,011
1965	5,579	755	4,824	144	288	104	669	6,029	6,424	289	6,135	352	1	65	6,553	12,582
1964	5,105	719	4,386	150	252	67	532	5,387	6,117	221	5,896	57	1	14	5,968	11,355
1963	4,730	699	4,031	68	208	76	475	4,858	5,516	214	5,302	65	1	100	5,469	10,327
1962	4,424	696	3,728	63	233	40	440	4,504	4,647	137	4,510	52	1	117	4,680	9,184
1961	4,126	661	3,465	68	165	20	347	4,065	4,259	114	4,145	36	1	139	4,321	8,386
1960	3,806	671	3,135	62	– ³	32	437	3,666	3,362	83	3,279	26	2	129	3,436	7,102
1959	3,514	634	2,880	47	– ³	26	370	3,323	2,996	67	2,929	25	2	126	3,082	6,405
1958	3,454	668	2,786	27	– ³	26	336	3,175	2,577	50	2,527	21	2	131	2,681	5,856
1957	3,029	619	2,410	40	2	25	304	2,781	2,344	39	2,305	70	2	49	2,426	5,207
1956	2,939	550	2,389	29	3	21	270	2,712	1,840	25	1,815	103	3	32	1,953	4,665
1955	2,714	470	2,244	15	2	17	240	2,518	1,589	16	1,573	49	3	29	1,654	4,172
1954	2,629	429	2,200	5	2	30	219	2,456	1,459	11	1,448	32	3	28	1,511	3,967
1953	2,638	446	2,192	13	2	1	205	2,413	1,201	8	1,193	21	3	27	1,244	3,657
1952	2,451	423	2,028	43	2	9	199	2,281	1,049	5	1,044	19	3	26	1,092	3,373
1951	2,297	365	1,932	68	1	1	196	2,198	901	5	896	22	3	25	946	3,144
1950	2,036	308	1,728	63	2	5	207	2,005	787	5	782	23	4	–	809	2,814
1949	2,049	344	1,705	39	69	10	119	1,942	682	4	678	16	4	1	699	2,641
1948	1,864	264	1,600	40	67	7	106	1,820	502	3	499	16	5	1	521	2,341
1947	1,744	231	1,513	40	66	20	108	1,747	424	3	421	11	5	–	437	2,184
1946	1,848	223	1,625	35	64	3	91	1,818	179	3	176	8	5	–	189	2,007
1945	1,832	203	1,629	24	2	24	123	1,802	134	4	130	6	5	–	141	1,943
1943	–	–	1,502	62 ⁴	42	1	94	1,701	–	–	134	6	– ⁵	12	152	1,853 ⁶
1941	–	–	1,557	111	38	8	84	1,798	–	–	135	14	– ⁵	18	167	1,965 ⁶
1939	–	–	1,569	108	43	11	87	1,818	–	–	145	10	– ⁵	20	175	1,993 ⁶
1937	–	–	1,385	103	47	14	76	1,625	–	–	139	12	–	18	169	1,794 ⁶
1933	–	–	1,177	89	31	10	47	1,354	–	–	102	17	–	17	136	1,490 ⁶

¹ Les chiffres se rapportent à l'année financière se terminant le plus près du 31 décembre de l'année désignée.² Loi sur l'aide aux améliorations municipales.³ Compris dans autres éléments de dette.⁴ Certificats de dépôt compris pour 1943 et les années antérieures.⁵ Compris dans autres éléments de dette garantie.⁶ Ces totaux diffèrent de ceux du tableau indiquant la dette provinciale par province. La ventilation de la dette par type n'a pu être obtenue qu'après l'élimination de la dette entre les administrations publiques comme suit: 1933, 83; 1937, 172; 1939, 202; 1941, 203; 1943, 198.

Séries H398-403. Total de la dette¹ des administrations locales par type, certaines années, 1933 à 1975
(en millions de dollars)

Année ²	Dette conso- lidée	Moins les fonds d'amortis- sment	Dette conso- lidée nette	Prêts tempo- raires et dé- couverts	Autres éléments de dette	Total, dette directe et indi- recte
	398	399	400	401	402	403
1975P	12,922	843	12,079	1,461	2,455	15,995
1974	11,545	807	10,738	1,262	1,611	13,611
1973	10,251	734	9,517	832	1,465	11,814
1972	9,722	674	9,048	737	1,020	10,805
1971	9,101	580	8,521	608	900	10,029
1970	8,671	587	8,084	598	722	9,404
1969	8,252	491	7,761	582	702	9,045
1968	7,718	438	7,280	546	595	8,421
1967	7,223	378	6,845	511	727	8,083
1966	6,553	346	6,207	487	652	7,346
1965	5,891	298	5,593	407	597	6,597
1964	5,451	260	5,191	307	552	6,050
1963	5,538	229	5,309	323	568	6,200
1962	5,088	190	4,898	251	507	5,656
1961	4,746	167	4,579	278	412	5,269
1960	4,351	154	4,197	264	381	4,842
1959	3,883	134	3,749	246	338	4,333
1958	3,413	118	3,295	185	343	3,823
1957	3,009	106	2,903	207	277	3,387
1956	2,659	98	2,561	167	327	3,055
1955	2,423	93	2,330	128	204	2,662
1954	2,129	90	2,039	117	200	2,356
1953	1,862	93	1,769	97	192	2,058
1952	1,630	104	1,526	100	158	1,784
1951	1,450	118	1,332	88	164	1,584
1950	1,247	146	1,101	84	138	1,323
1949	1,126	151	975	78	122	1,175
1948	1,019	146	873	64	119	1,056
1947	964	150	814	48	114	976
1946	1,006	161	845	27	111	983
1945	1,026	177	849	27	116	992
1943	—	—	892	65	78	1,035 ³
1941	—	—	990	102	75	1,167 ³
1939	—	—	1,067	145	92	1,304 ³
1937	—	—	1,147	118	91	1,356 ³
1933	—	—	1,232	143	60	1,435 ³

¹ Comprend la dette des municipalités, des conseils scolaires et des entreprises municipales (anciennement appelée dette directe et dette indirecte.) La publication de référence (68-204 au catalogue) ne renferme que les chiffres de la dette directe à partir de 1966. Jusqu'à 1965, la dette directe et la dette indirecte étaient indiquées séparément. Les montants en 1965 et en 1964 s'élevaient à \$9 et \$10 millions respectivement. La dette des transports urbains de Montréal, évaluée à \$60 millions, est classée comme dette directe à partir de 1961.

² Les chiffres se rapportent au 31 décembre de l'année désignée.

³ Ces totaux diffèrent de ceux du tableau indiquant la dette municipale par province (séries H416-427). La ventilation de la dette par type n'a pu être obtenue qu'après élimination de la dette entre les administrations publiques comme suit: 1933, 26; 1937, 30; 1939, 37; 1941, 47; 1943, 41.

Séries H404-415. Dette directe et indirecte des administrations provinciales, par province, certaines années, 1933 à 1975
(en millions de dollars)

Année ¹	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon et Territoires du Nord-Ouest	Total
	404	405	406	407	408	409	410	411	412	413	414	415
1975	2,135	183	1,810	1,554	13,947	17,734	3,290	1,062	5,236	5,889	216	53,056
1974	1,778	166	1,553	1,290	10,391	13,956	2,733	913	4,427	4,731	195	42,133
1973	1,413	144	1,412	1,142	8,942	12,102	2,214	793	3,778	4,059	143	36,142
1972	1,262	140	1,304	987	8,115	10,845	1,901	901	3,079	3,634	125	32,293
1971	1,130	136	1,131	924	7,152	9,464	1,696	904	2,916	3,342	90	28,885
1970	908	129	972	799	6,292	7,988	1,495	816	2,586	2,999	70	25,054
1969	772	124	841	735	5,795	7,426	1,339	891	2,198	2,729	50	22,900
1968	670	123	730	733	5,340	6,570	1,197	908	1,906	2,506	36	20,719
1967	585	112	557	682	5,005	5,560	914	659	888	2,034	27	17,023
1966	456	99	457	564	4,532	4,914	861	640	681	1,788	19	15,011
1965	329	81	383	405	3,761	4,253	775	597	550	1,492	16	12,582
1964	250	72	331	365	3,146	3,982	736	574	457	1,430	12	11,355
1963	211	60	312	326	2,594	3,798	663	552	391	1,410	10	10,327
1962	180	50	295	309	1,889	3,599	606	533	336	1,379	8	9,184
1961	109	41	291	292	1,501	3,463	547	490	272	1,376	4	8,386
1960	122	36	281	263	1,308	3,281	488	450	222	651	–	7,102
1959	109	35	260	241	1,101	3,128	401	372	173	585	–	6,405
1958	103	28	251	229	990	2,943	312	355	71	574	–	5,856
1957	99	26	233	229	930	2,585	250	290	47	518	–	5,207
1956	86	23	220	217	880	2,283	214	243	96	403	–	4,665
1955	83	21	202	194	816	2,014	192	231	96	323	–	4,172
1954	68	19	194	183	793	1,939	186	192	100	293	–	3,967
1953	51	18	190	182	727	1,755	167	184	103	280	–	3,657
1952	48	18	185	181	676	1,565	155	175	106	264	–	3,373
1951	37	18	180	176	660	1,376	141	165	111	280	–	3,144
1950	10	16	166	164	627	1,177	118	163	120	253	–	2,814
1949	10	15	143	151	636	1,076	98	152	138	222	–	2,641
1948	–	14	121	136	628	884	82	152	136	188	–	2,341
1947	–	12	112	115	596	810	77	157	139	166	–	2,184
1946	–	11	99	105	416	763	95	202	158	158	–	2,007
1945	–	11	96	95	377	757	92	196	164	155	–	1,943
1943	–	9	92	96	401	789	110	213	179	162	–	2,051
1941	–	10	102	100	419	848	115	229	176	169	–	2,168
1939	–	9	101	100	405	869	124	234	174	179	–	2,195
1937	–	6	93	82	286	806	122	216	175	180	–	1,966
1933	–	4	67	62	171	692	118	153	158	148	–	1,573

¹ Les chiffres se rapportent à l'année financière se terminant le plus près du 31 décembre de l'année désignée.

Séries H416-427. Total de la dette des administrations locales, par province, certaines années, 1933 à 1975
(en millions de dollars)

Année ¹	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon et Territoires du Nord-Ouest	Total
	416	417	418	419	420	421	422	423	424	425	426	427
1975P	164	38	420	196	6,011	4,626	562	272	1,909	1,771	26	15,995
1974	128	35	325	150	4,990	4,175	538	248	1,527	1,476	19	13,611
1973	113	33	291	131	3,696	4,114	501	253	1,356	1,313	13	11,814
1972	95	36	268	111	3,161	3,941	495	290	1,226	1,171	11	10,805
1971	95	15	257	96	2,915	3,782	452	303	1,161	945	8	10,029
1970	74	15	238	87	2,789	3,606	423	277	1,038	851	6	9,404
1969	73	16	221	81	2,739	3,490	407	286	945	783	4	9,045
1968	73	14	208	77	2,714	3,091	369	291	836	745	3	8,421
1967	66	14	187	70	2,582	3,052	340	290	758	721	3	8,083
1966	65	14	165	114	2,306	2,721	320	281	702	656	2	7,346
1965	55	12	153	112	1,986	2,502	284	261	631	599	2	6,597
1964	42	11	141	109	1,785	2,336	263	231	577	554	1	6,050
1963	34	12	137	107	2,185	2,195	233	211	552	533	1	6,200
1962	25	12	130	101	1,928	2,026	206	197	524	506	1	5,656
1961	22	10	120	106	1,771	1,885	193	178	512	471	1	5,269
1960	20	8	109	101	1,592	1,750	175	165	482	439	1	4,842
1959	19	7	100	94	1,422	1,570	148	144	445	383	1	4,333
1958	16	6	88	89	1,198	1,440	125	124	393	344	–	3,823
1957	17	7	78	82	1,028	1,266	118	111	364	316	–	3,387
1956	14	6	73	74	969	1,110	105	99	317	288	–	3,055
1955	11	6	62	69	855	945	94	86	261	273	–	2,662
1954	7	5	61	64	772	854	84	73	227	209	–	2,356
1953	6	4	56	58	681	746	73	57	181	196	–	2,058
1952	5	4	52	54	602	623	69	49	145	181	–	1,784
1951	4	4	45	47	549	546	66	47	125	151	–	1,584
1950	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1,323
1949	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1,175
1948	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1,056
1947	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	976
1946	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	983
1945	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	992
1943	–	2	22	19	472	282	60	76	50	93	–	1,076
1941	–	3	25	22	503	342	72	87	57	103	–	1,214
1939	–	3	27	22	523	413	82	98	62	111	–	1,341
1937	–	3	27	23	507	464	96	87	67	112	–	1,386
1933	–	2	29	22	508	540	100	68	74	118	–	1,461

¹ Les chiffres se rapportent au 31 décembre de l'année désignée.

Séries H428-435. Recettes courantes des administrations provinciales, certaines années, 1913 à 1937

(en millions de dollars)

Année ¹	Total, recettes courantes	Subsides fédéraux	Impôts	Licences, permis et droits	Domaine public	Régie des alcools	Toutes autres recettes courantes	Aide fédérale sous forme de subventions ²
	428	429	430	431	432	433	434	435
1937	247.0	21.2	134.2	34.2	21.1	29.8	6.6	82.4
1936	221.6	16.9	113.6	35.3	18.7	26.7	10.3	72.6
1935	194.7	17.1	97.8	30.5	17.6	22.8	9.0	57.7
1934	164.9	16.1	79.2	29.1	14.4	17.5	8.7	57.5
1933	154.3	15.3	76.8	27.8	11.3	14.8	8.1	40.4
1932	158.4	15.4	75.0	27.6	12.2	19.8	8.4	45.2
1931	162.0	15.0	70.0	26.3	15.6	26.4	8.8	42.6
1930	178.3	14.3	77.7	28.7	17.0	31.0	9.7	9.2
1929	180.3	14.1	71.4	32.0	19.0	36.1	7.8	2.6
1928	164.2	14.2	57.5	30.0	20.0	32.9	9.5	2.3
1927	152.5	14.5	58.5	27.4	20.3	24.7	7.2	1.5
1926	136.2	12.5	55.3	23.8	19.7	17.6	7.2	1.4
1925	122.8	12.4	47.5	21.7	18.2	15.8	7.2	1.7
1921	91.1	11.9	35.3	15.4	14.8	7.9	5.9	1.5
1913	46.4	12.9	9.3	6.9	11.0	2.2	4.1	.1

¹ Année financière terminant le plus près de la fin de l'année indiquée: pour les années financières et les changements d'année financière des provinces, voir la note générale relative à cette section.

² Non comprise dans le total des recettes courantes.

Séries H436-447. Dépenses courantes des administrations provinciales, certaines années, 1913 à 1937
(en millions de dollars)

Année ¹	Total, dépenses courantes	Service de la dette ²	Assistance sociale		Édu- cation	Adminis- tration de la justice	Légis- lation	Adminis- tration générale	Agri- culture	Domaine public	Routes, ponts et tra- verses	Tous autres
			Secours	Autres								
	436	437	438	439	440	441	442	443	444	445	446	447
1937	261.1	50.9	42.9	45.8	32.5	11.7	3.2	19.3	6.2	14.5	25.3	8.7
1936	237.5	50.4	41.9	41.1	29.3	10.1	2.6	16.4	5.4	16.6	19.9	4.8
1935	243.3	54.4	52.7	36.1	28.0	10.5	2.4	15.6	5.0	15.4	20.8	2.6
1934	235.4	52.9	55.4	34.7	28.2	10.2	3.0	14.9	5.0	11.2	17.6	2.3
1933	202.9	50.2	33.3	31.0	28.8	9.6	2.4	14.4	4.9	9.9	15.9	2.8
1932	207.0	49.0	25.1	32.5	30.3	10.3	2.4	14.8	6.0	13.1	17.8	5.6
1931	210.5	39.2	25.8	34.3	34.2	11.5	2.4	15.4	6.4	14.2	22.7	4.4
1930	187.9	29.5	4.1	33.4	33.8	11.6	3.2	15.6	6.3	15.3	28.7	6.5
1929	163.2	27.8	.9	26.2	31.2	10.2	2.6	14.7	5.5	12.3	25.6	6.1
1928	150.1	25.9	.1	23.5	29.3	9.9	2.6	14.1	4.9	10.7	23.3	5.8
1927	142.2	26.2	.1	20.8	27.8	9.1	3.2	13.0	4.6	9.8	20.7	6.9
1926	127.0	25.0	.1	18.5	25.7	8.5	2.4	12.1	4.2	8.9	15.8	5.8
1925	120.9	23.1	.2	17.6	25.6	8.7	2.7	12.1	3.9	7.5	13.5	6.1
1921	91.4	14.4	.4	12.1	20.9	7.5	2.5	12.0	3.8	5.5	8.3	4.0
1913	48.9	3.3	–	4.3	9.6	4.9	1.9	6.5	2.3	5.3	8.7	2.2

¹ Année financière se terminant le plus près de la fin de l'année indiquée: pour les années financières et les changements d'année financière des provinces, voir la note générale relative à cette section.

² A l'exclusion des fonds d'amortissement.

Séries H448-457. Recettes courantes des administrations provinciales, par province, certaines années, 1913 à 1937

(en millions de dollars)

Année ¹	Total, recettes courantes	Île-du- Prince- Édouard	Nouvelle- Écosse	Nouveau- Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskat- chewan	Alberta	Colombie- Britan- nique
	448	449	450	451	452	453	454	455	456	457
1937	247.0	1.6	10.1	7.5	57.5	87.6	15.3	17.1	18.9	31.3
1936	221.6	1.5	9.5	6.6	43.5	87.0	14.0	14.0	17.0	28.4
1935	194.7	1.3	9.3 ²	6.0	41.5	70.0	12.9			
1934	164.9	1.2	7.0	5.3	35.8	54.6	12.6	11.4	13.9	23.1
1933	154.3	1.2	6.2	5.0	30.7	54.8	12.1	11.7	12.6	19.8
1932	158.4	1.2	7.1	5.4	33.4	55.1	10.6	12.0	12.9	20.7
1931	162.0	1.1	7.6	5.8	36.8	57.2	9.6	10.1	11.7	22.1
1930	178.3	1.2	6.9	6.3	43.1	58.4	11.2	13.3	13.8	24.1
1929	180.3	1.1	6.3	6.4	46.1	54.8	11.8	14.0	14.5	25.4
1928	164.2	1.0	5.8	5.7	41.1	47.5	10.3	15.7	14.1	23.1
1927	152.5	.9	5.6	5.2	35.8	45.0	9.4	13.3	14.6 ³	22.8
1926	136.2	.9	4.0	4.1	31.3	39.9	10.3	12.8	11.1	21.9
1925	122.8	.8	3.5	3.4	26.8	34.5	9.6	12.4	10.7	21.2
1921	91.1	.8	3.3	2.7	21.0	21.9	7.4	9.5	8.0	16.6
1913	46.4	.5	1.7	1.4	8.7	9.4	4.1	6.1 ²	4.4	10.2

¹ Année financière se terminant le plus près de l'année indiquée: pour les années financières et les changements d'année financière des provinces, voir la note générale relative à cette section.

² Période de 14 mois.

³ Période de 15 mois.

Séries H458-465. Compte d'assurance-chômage, 1942 à 1976

(en millions de dollars)

Année ¹	Recettes				Versements			
	Cotisations des employeurs et des salariés	Part de l'administra- tion publique	Autres ²	Total	Prestations nettes versées	Intérêts payés	Frais d'admini- stration	Total
	458	459	460	461	462	463	464	465
1976	2,476	1,327	2	3,805	3,342	8	207	3,557
1975	1,953	1,683	1	3,638	3,144	14	192	3,350
1974	1,545	852	1	2,398	2,119	27	163	2,310
1973	928	897	2	1,826	2,004	17	141	2,162
1972	711	892	3	1,606	1,872	4	122	1,998
1971 ³	407	81	14	502	590	- ⁴	- ⁴	590
1971	495	99	29	624	758	-	-	758
1970	492	98	28	618	542	-	-	542
1969	433	87	19	539	459	-	-	459
1968	347	69	16	433	389	-	-	389
1967	344	69	11	424	307	-	-	307
1966	328	66	5	399	298	-	-	298
1965	311	62	2	375	335	-	-	335
1964	297	59	1	357	366	-	-	366
1963	286	57	3	346	403	-	-	403
1962	278	56	3	337	455	-	-	455
1961	275	55	2	333	514	-	-	514
1960	229	46	7	281	415	-	-	415
1959	185	37	12	234	479	-	-	479
1958	192	38	24	255	385	-	-	385
1957	188	38	26	252	231	-	-	231
1956	170	34	25	229	215	-	-	215
1955	159	32	26	217	258	-	-	258
1954	159	32	26	217	187	-	-	187
1953	155	31	23	209	136	-	-	136
1952	154	31	19	204	90	-	-	90
1951	129	28	16	172	90	-	-	90
1950	104	20	14	139	86	-	-	86
1949	99	21	12	132	50	-	-	50
1948	84	16	10	110	35	-	-	35
1947	76	15	8	99	43	-	-	43
1946	63	13	6	81	32	-	-	32
1945	64	13	6	83	5	-	-	5
1944	62	12	4	78	2	-	-	2
1943	57	11	2	71	1	-	-	1
1942	36	7	-	44	-	-	-	-

¹ Année civile de 1976 à 1972, année financière se terminant le plus près du 31 décembre de 1971 à 1942.² Comprend les intérêts sur les placements, les profits ou pertes sur la vente de valeurs mobilières moins les intérêts payés sur les emprunts.³ Avril à décembre 1971.⁴ Avant 1972 les données sur les intérêts payés et les frais d'administration ne sont pas disponibles.

Séries H466-473. Recettes et dépenses des Régimes de pensions du Canada et de rentes du Québec, 1965 à 1975

(en millions de dollars)

Année ¹	Régime de pensions du Canada				Régime de rentes du Québec			
	Recettes			Total des dépenses ²	Recettes			Total des dépenses ²
	Cotisations	Intérêts	Total		Cotisations	Intérêts	Total	
	466	467	468	469	470	471	472	473
1975	1,489	640	2,129	622	535	272	807	232
1974	1,239	519	1,758	429	407	219	626	163
1973	1,019	424	1,443	303	370	171	541	134
1972	897	346	1,243	229	336	141	477	79
1971	826	275	1,101	166	301	110	411	55
1970	813	211	1,024	112	275	86	361	39
1969	746	144	890	65	265	61	326	26
1968	698	87	785	30	248	39	287	14
1967	641	44	685	13	232	22	254	8
1966	588	12	600	8	205	8	213	5
1965	95	—	95	5	—	—	—	—

¹ Année financière se terminant le plus près de la fin de l'année civile indiquée.

² Paiements de prestations et frais, déduction faite des petits remboursements.

Séries H474-493. Transferts de l'administration fédérale aux provinces et territoires, 1947 à 1975
(en millions de dollars)

Année ¹	Transferts inconditionnels							Transferts conditionnels									Total, transferts en espèces	Dégrèvements d'impôt		
	Compensation pour occupation de domaines fiscaux ²	Transfert de recettes fiscales ³	Pé-équation et stabilisation	Programmes établis ⁴	Subsides statutaires ⁵	Autres transferts inconditionnels ⁶	Total, transferts inconditionnels	Agriculture	Santé	Assurance maladie	Bien-être	Transports et communications	Éducation	Mise en valeur des ressources	Autres	Total, transferts conditionnels		Général ⁸	Enseignement postsecondaire	Retrait du Québec
	474	475	476	477	478	479	480	481	482	483	484	485	486	487	488	489	490	491	492	493
1975	–	46	1,956	204	34	574	2,814	136	1,736	796	1,027	68	663	32	282	4,740	7,554	– ⁹	855	914
1974	–	155	1,795	176	34	577	2,737	119	1,354	763	739	40	607	14	192	3,828	6,566	– ⁹	708	743
1973	–	172	1,500	154	34	102	1,962	108	1,107	678	529	47	584	21	120	3,194	5,155	– ⁹	581	620
1972	–	92	1,177	198	34	118	1,619	90	1,006	631	493	40	559	14	87	2,920	4,539	– ⁹	445	498
1971	–	90	1,050	249	34	97	1,520	76	893	576	473	34	610	10	90	2,762	4,282	3,119	398	404
1970	–	84	899	185	32	33	1,237	58	789	401	409	45	568	24	161	2,455	3,692	2,678	341	379
1969	–	84	682	142	32	42	982	54	742	181	309	51	401	17	13	1,768	2,750	2,439	307	330
1968	–	80	565	170	32	30	877	30	640	33	298	60	388	16	6	1,471	2,348	2,016	247	273
1967	–	62	548	134	32	30	806	23	547	–	284	93	315	26	19	1,307	2,113	1,723	228	252
1966	–	54	335	54	32	47	522	28	450	–	232	105	239	12	40	1,106	1,628	1,340	–	201
1965	–	49	274	77	32	42	474	21	421	–	210	99	161	21	10	943	1,417	1,137	–	157
1964	–	51	227	10	32	40	360	10	491	–	183	87	107	30	39	947	1,307	909	–	–
1963	–	20	167	–	32	40	259	6	446	–	173	52	137	23	26	863	1,122	783	–	–
1962	9	27	173	–	32	40	279	5	388	–	160	44	208	16	28	849	1,128	676	–	–
1961	313	6	168	–	32	25	544	5	332	–	144	41	36	22	26	606	1,150	327	–	–
1960	289	4	192	–	29	25	539	4	237	–	103	54	9	18	11	436	975	–	–	–
1959	280	5	181	–	29	25	520	7	197	–	91	56	8	15	9	383	903	–	–	–
1958	249	9	149	–	35	26	468	2	101	–	74	54	8	9	–	248	716	–	–	–
1957	214	7	140	–	22	1	384	1	35	–	48	51	5	5	–	145	529	–	–	–
1956	366	7	–	–	23	–	396	1	36	–	38	27	5	3	1	111	507	–	–	–
1955	320	8	–	–	23	1	352	1	34	–	30	17	4	3	–	89	441	–	–	–
1954	327	7	–	–	24	1	359	1	32	–	24	19	4	2	1	83	442	–	–	–
1953	309	7	–	–	25	–	341	1	30	–	23	14	4	3	–	75	416	–	–	–
1952	309	4	–	–	26	–	339	1	27	–	22	13	5	2	1	71	410	–	–	–
1951	97	4	–	–	26	–	127	1	25	–	85	14	4	–	1	130	257	–	–	–
1950	94	5	–	–	25	–	124	2	19	–	104	7	4	–	14	150	274	–	–	–
1949	77	1	–	–	26	–	104	3	13	–	91	–	5	4	–	116	220	–	–	–
1948	85	–	–	–	17	–	102	–	–	–	67	–	–	–	22	89	191	–	–	–
1947	60	–	–	–	17	–	77	–	–	–	59	–	–	–	11	70	147	–	–	–

¹ Année financière se terminant le plus près du 31 décembre de l'année indiquée.

² Compensation accordée aux provinces aux termes d'accords sur la location de domaines fiscaux.

³ Représente la part provinciale de l'impôt sur le revenu relativement aux services publics d'électricité, l'impôt fédéral sur les biens transmis par décès, la taxe d'exportation du pétrole et la taxe sur le revenu en mains non distribué de 1971.

⁴ A partir de 1965, le Québec a accepté l'offre fédérale d'assumer la responsabilité financière de certains programmes conjoints (assurance-hospitalisation et services diagnostiques, programmes spéciaux de bien-être et allocations aux jeunes) en échange de points fiscaux sur le revenu des particuliers. Ces transferts en espèces représentent les paiements d'ajustement et correspondent à la différence entre la part fédérale du coût de ces programmes et la valeur de la compensation fiscale. Cette dernière est prise en compte dans les dégrèvements d'impôt.

⁵ Comprend les subsides prévus par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et les subventions supplémentaires à Terre-Neuve.

⁶ Comprend la subvention d'ajustement aux provinces de l'Atlantique, les paiements de garantie des recettes fiscales, les paiements aux territoires et autres.

⁷ A l'exclusion de la valeur des compensations fiscale et monétaire accordées au Québec à l'égard des programmes établis, ainsi que de la valeur des dégrèvements d'impôt accordés aux provinces pour le financement de l'enseignement postsecondaire. Le total des transferts conditionnels de l'administration fédérale peut être calculé en ajoutant les programmes établis, les transferts conditionnels et les dégrèvements d'impôt relativement à l'enseignement postsecondaire et au retrait du Québec.

⁸ En 1962, la location de domaines fiscaux a été remplacée par des accords de perception des impôts suivant lesquels l'administration fédérale accordait des dégrèvements fiscaux et s'engageait à collecter les impôts provinciaux aux taux spécifiés par les provinces. Toutes les provinces sauf le Québec ont participé.

⁹ En 1972, les dégrèvements fiscaux ont été abandonnés et remplacés par les impôts provinciaux exprimés en pourcentage direct de l'impôt fédéral de base. Les impôts provinciaux au nouveau taux standard, soit 30.5% de l'impôt fédéral de base et 10% du revenu imposable des sociétés, se chiffrent à : *(en millions de dollars)* 1975, \$6,554; 1974, \$5,372; 1973, \$4,411; 1972, \$3,528. Ce dégrèvement général comprend le dégrèvement d'impôt au titre de l'enseignement postsecondaire dans la colonne qui suit.